

LA SESSION PROVINCIALE

QUEBEC, 18. — La Chambre siégera peu ces jours-ci, et seulement dans l'après-midi pour permettre aux députés d'assister à la convention Forestière qui sera ouverte officiellement aujourd'hui.

Cet après-midi l'on a ajourné à quatre heures et quart et le gouvernement a répondu à un grand nombre d'interpellations. Ces réponses ont à elles seules occupé tout le temps de la séance. Le premier ministre a déclaré que les frères Houle subiraient un troisième procès et que le gouvernement n'a pas l'intention de s'adresser à Ottawa pour permettre à la Couronne de demander un changement de lieu du procès, attendu que cette question actuellement a été prise en délibéré le 13 janvier dernier et que jugement n'a pas encore été rendu.

A l'interpellation No 20 Sir Lomer Gouin répondit que MM. Walsh et Lafortune sont les substitués du procureur général pour le district de Montréal, que leur salaire est de \$3000 et que, depuis l'époque de leur nomination ils n'ont reçu que leur traitement annuel.

A l'interpellation No 21, relative au meurtre de la fillette Cécile Michaud, le procureur général répond que, sur ses instructions, les détectives de Montréal ont fait toutes les recherches possibles pour trouver les auteurs de ce crime; que toute l'attention a été donnée à cette affaire et que les recherches se continuent.

En réponse à l'interprétation No 23, relative à la refonte, à la révision et à la modification du code municipal, Sir Lomer dit qu'il a chargé les juges Mathieu, McCorkill, et M. L. J. Gauthier de ce travail. Que ces commissaires reçoivent un salaire de \$2000 par année. Cette commission a de plus deux secrétaires: MM. Arthur Trahan et Alfred Eug. Harvey qui touchent un traitement annuel de \$1000. Le travail de la commission sera terminé sous le plus court délai possible.

A l'interprétation No 24, Sir Lomer Gouin répond que M. Chs Lantôt (C. J.), assistant procureur général, a été nommé commissaire pour compléter la refonte des statuts et son traitement est celui fixé par la loi soit \$2000 par année. La distribution de la table alphabétique se fait actuellement.

Relativement à une interpellation de M. Teller sur la nouvelle prison de Montréal le ministre des Travaux Publics répond ce qui suit.

A été payé au 14 janvier 1911, y compris l'achat du terrain, \$1,586,398.98. Le gouvernement n'a encore fait aucune démarche relative au mobilier et à l'aménagement intérieur de la prison, et tant que le coût ne sera pas connu il n'est pas possible de dire combien coûtera toute l'entreprise. MM. J. B. Fauz et Cie, nouvelle prison, ont reçu le premier contrat, \$790,000.00, en septembre 1907; le 2ème contrat \$810,000.00 en avril 1909. Quant aux terrains ils ont été payés \$27,416.

Le secrétaire provincial répond ensuite à toute une série d'interpellation venant du député de St-Louis.

S'il est fait une demande d'augmentation de crédit de la part de la corporation de l'École Technique de Montréal cette demande sera considérée. M. C. J. Magnan a été nommé inspecteur général de l'enseignement; son salaire est de \$2,300 par année. Il doit donner tout son temps à ses fonctions. Le gouvernement ne croit pas que la direction de "l'Enseignement Primaire" soit incompatible avec cette nouvelle fonction.

Trente-deux élèves fréquentent actuellement l'école des Hautes Etudes commerciales, dont 29 boursiers. Les salaires des professeurs sont les suivants: Directeurs A. J. Debray, \$3,500; MM. H. Laurier, G. Lechien, E. Montpetit, \$1,800, \$1,800, rev. D. F. X. Bellavance, S. J., rev. M. W. Desrosiers, M. W. Duval, Hon. Juge J. A. Laurendeau, M. W. H. Atherton ont un traitement de \$3.00 par heure de cours. M. J. Contant, C. Martin, J. Quintal, enseignent la pratique des affaires. Une somme de \$1,200 est affectée à cette chaire et ces professeurs reçoivent un traitement au prorata des heures de cours qu'ils donnent.

(Suite à la 3e page)

LA SESSION FEDERALE

OTTAWA, 18. — M. M. F. MacLean député de York, conformément au programme qu'il avait énoncé la semaine dernière, se lève au début de la séance pour exprimer sa première proposition, celle à l'effet que le gouvernement prenne des mesures pour obliger la compagnie du Pacifique-Canadien à réduire ses taux de transport des passagers et des marchandises. Le gouvernement est parfaitement en position de prendre des mesures dans ce sens, par suite des dispositions de la charte accordée à cette compagnie. De plus, en vertu de la loi des chemins de fer, le gouvernement peut obliger une compagnie de chemin de fer à réduire ses taux, si les recettes de cette compagnie excèdent un intérêt de 15 p. c., sur le montant dépensé pour la construction de la ligne.

Pour le Pacifique Canadien cette limite a été fixée à 10 p. c., à cause des faveurs accordées à cette compagnie par le gouvernement telles que subventions de \$25,000,000, don de 25,000,000 d'acres de terre, exemption de taxes, etc. Or, il y a longtemps que le revenu de la compagnie a dépassé cette limite de 10 p. c.; le gouvernement peut donc user de son droit et satisfaire les demandes du public en réclamant une réduction générale des taux de transport.

M. MacLean déclare qu'il a eu connaissance d'une rumeur à l'effet que le Pacifique Canadien réduirait ses taux aussitôt qu'on l'attaquerait sur ce point.

Lisant un passage du "Grain Growers Guide", M. MacLean dit que les cultivateurs en général se plaignent des taux excessifs exigés par les compagnies de chemin de fer. Il en est de même des marchands des principales villes du Canada, Toronto, Winnipeg et autres. Le gouvernement a demandé aux compagnies de messages de réduire leur taux; pourquoi n'en a-t-il pas fait autant pour les compagnies de chemin de fer, de télégraphe et autres?

D'un autre côté, la question se pose. La compagnie du Pacifique Canadien est-elle en mesure de réduire ses taux sans crainte d'avoir des déficits à la fin de l'année? M. MacLean donne simplement comme réponse le fait que désormais les actionnaires de la compagnie recevront 10 p. c. de dividende sur les actions qu'ils avaient achetées, lors de leur émission 40 cts dans la piastre. Le Pacifique Canadien peut donc parfaitement réduire ses taux sans en souffrir d'une façon appréciable. Ses recettes représentent encore un joli profit à la fin de l'année. Le Pacifique Canadien a aujourd'hui dans ses caisses, en argent comptant, \$46,000,000 et de plus a fait au gouvernement des prêts s'élevant à la somme de \$10,000,000.

D'après les statistiques, la valeur nette de ce chemin de fer est actuellement de \$317,000,000 bien que sa construction n'ait coûté à ses actionnaires que \$36,000,000.

L'hon. M. Graham félicite M. MacLean pour l'ardeur qu'il met à se renseigner sur tout ce qui concerne les compagnies de chemin de fer et autres utilités publiques.

Le ministre des chemins de fer dit que le succès obtenu par le Pacifique Canadien fait honneur au pays; l'administration de ce chemin de fer est impeccable et il est bien difficile de lui imposer des obligations dérivant d'un acte souvent modifié par suite du développement même de l'entreprise. Aujourd'hui, les conditions ne sont plus les mêmes. Lors de la fondation de la Commission des chemins de fer, la compagnie prétendit qu'elle n'était pas soumise à sa juridiction en vertu de privilèges accordés antérieurement. Cependant, après pourparlers, il fut entendu que la compagnie soumettrait ses taux à la commission comme toutes les autres compagnies de chemins de fer. Il ressort donc de cette entente que les conditions contenues dans la charte originale se trouvent annulées, la compagnie tombant de ce fait sous le coup de la loi générale.

M. Graham est d'avis que la Commission des chemins de fer est la meilleure organisation de ce genre, avec les pouvoirs les plus étendus et que les taux de transport des marchandises sur le Pacifique Canadien, sont bien moins élevés que ceux des chemins de fer des Etats-Unis; en Allemagne aussi, où l'administration des chemins de fer a la réputation d'être parfaite, les taux de transport sont plus élevés qu'en Canada.

(Suite à la 3e page)

LA CONVENTION FORESTIERE

Elle a été ouverte ce matin par Lord Grey à Québec

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER, DE SIR LOMER GOUIN, DU MAIRE DROUIN, Mgr ROY, L'ÉVÊQUE DUNN, ETC.

QUEBEC, 18.—Ce matin, à 10 heures, s'est ouverte la grande convention forestière de la Puissance, sous la présidence de Sir Wilfrid Laurier. L'ouverture officielle de la convention a été faite par le gouverneur-général, Lord Grey. La réunion a eu lieu à l'hôtel du gouvernement.

Cette réunion à Québec, des classes intéressées dans la conservation des ressources naturelles du pays, tout particulièrement des forêts, qui constituent à vrai dire, notre richesse nationale, suscite par tout le pays, un intérêt considérable et les délibérations des délégués seront suivies avec une attention particulière.

On remarque en effet des délégués venus de toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis.

Le premier ministre de Québec, Sir



LORD GREY, Gouverneur-Général du Canada

Lomer Gouin, souhaite la bienvenue à tous les hôtes distingués au nom de la province et de son gouvernement. Il parle quelque peu des mesures adoptées jusqu'ici dans le but de préserver autant que possible nos richesses forestières. La province de Québec a maintenant son école forestière à l'exemple de plusieurs autres pays. Il est heureux de voir tous les citoyens du Canada se donner la main en une telle circonstance. La province de Québec, qui est probablement l'un des plus riches pays forestiers, est très heureuse de voir les délégués se réunir sur son sol.

Le maire de Québec, M. Drouin, souhaite la bienvenue au nom de la cité de Québec.

Sir Wilfrid Laurier, président de la réunion, prononça un éloquent discours pour appuyer la lettre qu'il a déjà fait parvenir à tous les citoyens du Canada, par la voie des journaux. Sir Wilfrid montre aux Canadiens les richesses incalculables renfermées dans ces immenses forêts que nous possédons. Il a fait appel à tous ceux qui s'occupent du progrès du pays afin de leur demander de travailler à la conservation de ces richesses. Depuis quelques années, nos forêts se déboisent rapidement, soit par une exploitation outrancière et irraisonnée, soit par l'imprudence des colons qui font brûler chaque année une superficie considérable de bois. Sir Wilfrid espère que tous les représentants des diverses provinces travailleront pour trouver les meilleurs moyens à prendre pour conserver aussi longtemps que possible l'une de nos plus grandes richesses.

L'ouverture de la convention est faite par Lord Grey. Dans un éloquent discours, le gouverneur général fait voir combien sont précieuses les bois du Canada. Comme représentant de Sa Majesté, il se déclare heureux de venir encourager les délégués dans leur travail. Le Canada, dit-il, n'est pas seulement le grenier de l'empire, quant au blé, mais il devient son grand fournisseur dans toutes les branches. Les bois canadiens trouvent un excellent marché en Angleterre. Il ne faut pas croire que l'industrie de la pulpe seule peut payer. L'exportation de la planche peut être aussi très fructueuse, d'autant plus qu'elle n'a pas pour résultat de détruire nos forêts aussi rapidement.

Lord Grey souhaite bonne chance aux délégués; il espère que leur travail portera des fruits salutaires, qu'il aura pour résultat d'instruire le peuple d'une manière plus pratique quant à tout ce qui touche à la conservation de nos bois.

Sa Grandeur Mgr Roy, évêque auxiliaire de Québec, adresse aussi quelques mots. Il est très heureux de venir, au nom de l'archevêque de Québec, encourager les délégués dans leurs louables travaux. Les autorités ecclésiastiques se feront un plaisir et un devoir de les aider à répandre parmi la population les enseignements que l'on pourra tirer des délibérations qui vont suivre.

Le Très Rév. Hunter Dunn, évêque anglican de Québec, parle dans le même sens.

Plusieurs autres personnes adressèrent également la parole, entre autres l'hon. Clifford Sifton, l'hon. R. L. Borden, etc.

Voici le programme d'aujourd'hui et des jours suivants:

MERCREDI, 2 p.m.

En l'absence du Premier ministre, pendant la convention, le fauteuil sera occupé par l'hon. W. C. Edwards, le président de l'Association forestière canadienne.

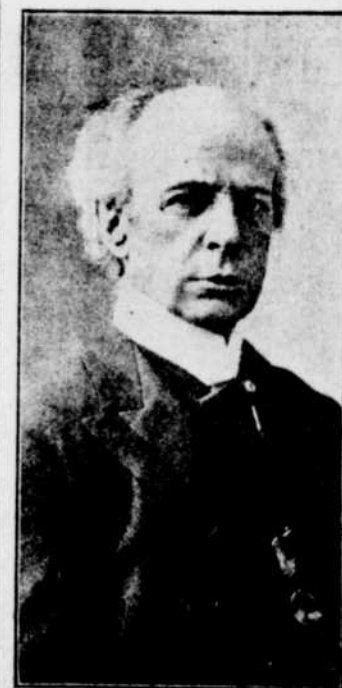
Nomination du comité de résolutions.

Discours par l'hon. Clifford Sifton, président de la Commission de la conservation.

L'ADMINISTRATION DES FORETS

Discours par l'hon. Jules Allard, ministre des terres et forêts, Québec; M. R. H. Campbell, surintendant forestier de la Puissance; M. M. S. Graves, forestiers des Etats-Unis, Washington; l'hon. F. Cochrane, ministre des terres, des forêts et des mines, Ontario.

L'hon. A. K. MacLean, commissaire des terres, Nouvelle-Ecosse; l'hon. W. C. H. Grimmer, arpenteur général, Nouveau-Brunswick.



SIR WILFRID LAURIER, Premier Ministre du Canada.

MERCREDI, 8 p.m.

Banquet offert aux délégués visiteurs par le gouvernement de Québec.

JEUDI, LE 19 JANVIER, 10 a.m.

Discours par l'hon. Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture pour la Puissance du Canada.

PROTECTION CONTRE LE FEU
Etudes par M. W. C. J. Hall, surintendant du bureau forestier, Québec; M. E. E. Ring, commissaire des forêts, Maine; les représentants des chemins de fer; M. E. G. Joly, de Lotbinière; rapport du comité pour les lois sur le feu.

JEUDI, 2 p.m.
LES REGLEMENTS POUR LE BOIS

Discours par l'hon. E. H. Bronson, Ottawa; M. A. C. Flumerfelt, Victoria, C.B.; M. G. C. Piché, chef ingénieur des forêts, Québec.

(Suite à la page 4)

LA TRAGEDIE DE BROMPTONVILLE

BROMPTONVILLE, 18. — Les détectives McCaskill et Lapointe, sont arrivés de Montréal, ce midi et se sont immédiatement mis à l'œuvre, pour éclaircir le mystère qui entoure la disparition de M. Pope. La théorie d'un accident semble abandonnée par tous et il est clair que l'on se trouve actuellement en face d'un meurtre.

D'actives recherches ont été faites partout pour retrouver le cadavre de Pope, mais on n'a pas encore réussi. A la dernière minute, on nous informe qu'on a trouvé une piste conduisant à la rivière. Des taches de sang sur la neige indiquent clairement que c'est la route suivie par les meurtriers. Un trou dans la glace fait croire qu'ils y ont jeté leur victime à la rivière après l'avoir dépouillée.

L'endroit où le meurtre a dû avoir lieu est à environ trois-quarts de mille de la ville de Brompton. C'est là qu'on a retrouvé le chapeau de Pope et le bâton dont on a dû se servir pour l'assommer. Le chapeau sent fendu en deux, ce qui montre la vigueur du coup, et tout couvert de sang. Le chapeau a été remis au Dr Allard. Le bâton, qui se trouvait jusqu'à présent, entre les mains de M. Lavigne, propriétaire de l'hôtel Balmoral, est également couvert de sang.

Le pardessus de la victime a été trouvé hier, par M. Albert Bergeron de Stoke, qui l'a apporté chez lui. Après l'avoir examiné et s'être aperçu qu'il portait des traces de sang il a cru à un accident et il est revenu avec le pardessus.

M. Pope était connu pour un homme portant toujours sur sa personne beaucoup d'argent. Lorsqu'il a été retrouvé au camp de M. Rouillard dans Stoke, vers 8 heures, le matin, il avait rencontré M. Lavigne, et qu'il avait dit qu'il serait de retour vers 10 heures. Il avait dit la même chose à ses commis.

Le mouchoir trouvé à la patte de cheval de M. Pope sera peut-être une piste pour les détectives. Le nom qui s'y trouve conduira peut-être à la solution du mystère qui entoure la disparition de ce pauvre Pope.

DERNIERE HEURE

Le corps du malheureux Pope, disparu depuis lundi soir, a été retrouvé cet après-midi, près du ruisseau Dorman, sur le chemin de Brompton à Sherbrooke-Est, à 3 milles d'ici. L'enquête établit s'il y a eu crime ou accident.

UN ARBITRE CANADIEN

M. E. LAFLEUR DE MONTREAL CHOSI PAR LES ETATS-UNIS ET LE MEXIQUE.

OTTAWA, 18. — Par un arrangement entre les gouvernements du Mexique et des Etats-Unis M. Eugène Lafleur C. H. de Montréal, a été nommé arbitre des difficultés au sujet des frontières des deux pays près d'El Paso.

Ce différend dure depuis longtemps et provient du changement du lit de la rivière qui constitue la frontière. L'année dernière les deux gouvernements ont accepté de soumettre la question à un juriste canadien et de mandater au gouvernement canadien de nommer un arbitre. M. Lafleur a été choisi par les deux pays parmi les différents hommes proposés par le gouvernement comme qualifiés pour la position.

ACCIDENT AU REV. M. BEAUDRY

M. LE CURE D'ASCOT VICTIME D'UN ACCIDENT DE VOITURE, QUI MET SA VIE EN DANGER.

Un tragique accident est arrivé, hier après-midi, à Ascot Corner. Le Rév. M. Beaudry, curé de la paroisse en a été la victime. Alors qu'il était en voiture, son cheval prit tout à coup peur, tourna au coin de rue trop rapidement. M. Beaudry fut projeté hors de sa voiture sur un poteau de téléphone. Il fut relevé privé de connaissance et transporté à la résidence de M. Beauchemin, où les premiers soins lui furent donnés.

Le Dr Noël et Mgr Chalifoux furent mandés auprès de lui. La victime de cet accident a été transportée ce matin, à l'hôpital Saint-Vincent de Paul sans avoir encore recouvré connaissance.

Le Dr Noël trouve cependant que sa condition est un peu meilleure qu'hier soir; il espère malgré tout que cet accident n'aura pas de dénouement fatal.

RETRAITE DE M. KLESZKOWSKI

MONTREAL, 18.—M. Alfred Kleszkowski, ex-consul de France à Montréal, et qui a laissé de si bons souvenirs au milieu de nous, vient d'être mis à la retraite, atteint par la limite d'âge, nous apprend le "Gaulois", de Paris. En quittant son poste au Canada, M. Kleszkowski avait été nommé ministre plénipotentiaire de France à Monte-Video, capitale de l'Uruguay. L'été dernier, il fut promu au poste de ministre plénipotentiaire de France au Brésil, avec résidence à Rio de Janeiro; mais la limite d'âge l'a atteint avant d'entrer en fonctions. C'est M. Jullien, consul depuis six ans à Genève, qui succède à M. Kleszkowski.

CRISE AU PARAGUAY

BUENOS AYRES, 18. — Des avis et sources officielles reçus ici, annoncent que le Dr Manuel Gondra et J. Juan B. Gaona, respectivement président et vice-président du Paraguay, ont été forcés de démissionner et le ministre de la guerre, le Col. Jara Jara a assumé la présidence et a constitué un nouveau cabinet avec M. Manuel Dominguez comme ministre des affaires étrangères.

Manuel Gondra avait été élu président du Paraguay en septembre dernier. Il était auparavant ministre du Paraguay au Brésil; il avait aussi été ministre des affaires étrangères. Juan B. Gaona le vice-président avait été élu en 1904. La nouvelle administration avait été inaugurée le 28 novembre.

ELECTION DE SÉNATEUR

WASHINGTON, D.C., 18.— Les sénateurs suivants ont été élus pour une partie de la chambre haute des Etats-Unis.

George T. Oliver, Pennsylvanie; James E. Clapp, Minnesota; George A. Sutherland, Utah; P. J. McCumber et A. J. Cronna, North Dakota; John H. Bankhead, Alabama; Miles A. Alexander, Montana; James A. Reid, Missouri.

BANQUE EASTERN TOWNSHIPS

Bureau Chef : : SHERBROOKE, Que.
Wm. Farwell, Pres., J. McKinnon, Gerant General
Capital et Fonds de Reserve 5,100,000
Département D'épargne, - Intérêt à 3p.c. payé deux fois par année
SUCCURSALES A SHERBROOKE
Dufferin Ave., E. W. Farwell, géant pro temp.; rue Wellington, F. A. Briggs, géant; Haute Ville, (rue King), L. F. Bourgoing, agent

McCUAIG BROS. & Co.,

Membre de la Bour de Montreal
AFFAIRES GENERALES DE BOURSES TRANSIGES
SECURITE SUR CAPITAUX ENGAGES UNE SPECIALITE.
157 ST-JACQUES, Montreal. 22 RUE METCALFE, Ottawa.

STROUDS

Bell Tel. 404 93 rue Wellington.

PORCELAINES JAPONAISES

Cette marchandise est bien aimée de tous. Tous les ans, nous en importons une très grande quantité. Nous en avons un très bel assortiment encore en stock et d'ici à la fin du mois, nous vous donnerons un escompte de 20 p. c. sur tout notre stock.

Si vous avez quelques cadeaux de noces à faire, d'ici à quelque temps, venez nous voir. Nous avons ce qu'il y a de plus beau encore montré à Sherbrooke.

N'oubliez pas notre Vente de Granit Emailé à 15c

Buvez les Thés et Cafés

— DU —

MAGASIN ROYAL

Essayez-les et vous serez convaincus. Nous garantissons nos épices comme étant pures. Nous délivrons les marchandises à domicile.

BOURQUE & BOUTHILLIER

94 RUE KING, HAUTE-VILLE.

N'OUBLIEZ PAS DE VENIR NOUS VOIR POUR VOTRE

Avoine, Ble-d'Inde

Fleur et Provisions.

HOLLADAY & HYNDMAN,

Tel. Bell 541. Vis à vis la Manufacture Paton.

LE CLOU DE LA NOUVELLE ANNEE

Vente Extraordinaire des plus chics Chapeaux en ville.



Jamais encore dans l'histoire de Sherbrooke, pareille offre n'a été faite aux Dames de Sherbrooke.

Nous n'avons pas regardé les prix. Nous voulons vendre et nous ferons cette semaine, la vente de chapeaux la plus sensationnelle que jamais Sherbrooke n'a vue.

Chapeaux pour Dames et Demeiselles

Les derniers cris de Paris, New York, seront vendus à des prix que nous ne pouvons racheter.

SPECIAUX

Nous incluons aussi dans cette vente, un stock complet de Jabots, Collets, Cravates, Tiaras, Reines de Fantaisie, Broches, articles de fantaisie.

Mme E. HUDON, 104 Rue Wellington,

NOS COURRIERS

ASBESTOS

ASBESTOS, 18. — M. E. D. Kelly de la société Simoneau & Dion, constructeurs de Sherbrooke, est actuellement de passage par affaires, à Asbestos.

—Nous regrettons d'apprendre que Mme Théophile Langlois, de la rue Laurier, est assez sérieusement indisposée. Nous faisons des vœux pour le rétablissement de sa santé.

—Hier soir il y eut réunion des membres de notre commission scolaire. Il y avait quorum sous la présidence de M. U. J. Bruneau. L'on procéda au cours de cette session aux affaires de routine.

—A l'assemblée de ce soir de la compagnie Artistique et Financière d'Asbestos Ltée, entr'autres affaires qui seront réglées, MM. les auditeurs des livres du sec. de la Compagnie feront leur rapport, les délégués pour différentes missions feront également rapport à l'assemblée générale du résultat de leurs démarches. Tout fait prévoir une réunion qui ne manquera pas d'intérêt.

COMPTON

COMPTON, 18. — Ce matin à dix heures, quittèrent la demeure de M. Philias Doyon, les restes mortels de Dame Rémi Doyon, accompagnés d'un très grand nombre de parents et d'amis à laquelle tous voulurent rendre leur dernier hommage à la regrettable Mme Doyon. Notre petite église était revêtue de toutes ces teintes noires et un service de première classe fut chanté par M. le curé A. Lavallée. Le chant et la musique furent des mieux rendus. L'orgue était touché par notre organiste Melle Léontine Bolduc, durant le service M. Omer Poulin rendit le Kyrie, le Requiem par M. Arthur Bureau, M. J. A. Rivard, le Sanctus, l'Agnus Dei, par M. Joseph Bureau. Le deuil était conduit par M. J. B. M. St-Laurent. Les porteurs étaient MM. Dominique Bolduc, Philias G. Bert, Damase Bureau, Joseph Rouillard. Parmi les nombreux cortège nous avons remarqué: M. Philias Doyon, Frisque Doyon, Rémi Doyon, Pierre Doyon, ses quatre fils, MM. Gédéon Doyon, Jos. Doyon de Sherbrooke, Valère Doyon, Pierre-François Doyon, ses petits-fils, M. L. Thierve, W. Rouillard, Alphonse Bolduc, Joseph Gilbert, Lionel Savary, Alphonse Gilbert, Alfred Bolduc, Alfred Rabouin, J. A. Rivard, W. W. Paige, maire, F. Audette, F. N. Bolduc, Achille Poulin, Frank Couture, M. Bouffard, Omer Paul, M. Lejeune, M. Ducharme, Edouard Poulin etc.

Parmi les dames nous avons remarqué Mesdames Philias, Prisque, et Rémi Doyon, Mme J. B. M. St-Laurent, Dame O. Lessard, Mme Vve Joseph Bureau de Sherbrooke et beaucoup d'autres. La direction des funérailles fut par M. P. Jalbert de Coaticook.

LAC MEGANTIC

LAC MEGANTIC, 18.—Lundi soir, la séance régulière du conseil n'a pas eu lieu, faute de quorum.

M. l'avocat Laliberté a transporté ses bureaux au premier étage de sa résidence. C'est là que sera aussi désormais son logis privé. M. J. A. Bernier l'ayant quitté pour se fixer lui-même à l'annexe, appartenant au frère à M. G. Compton.

—Le "Moniteur du Commerce" publiait, dans sa livraison du six courant, une statistique erronée, sur le chapitre de protection contre les incendies pour ce qui regarde Mégantic. Il y est dit que la ville ne possède pas plus de 300 pieds de boyaux que l'eau n'est pas en quantité suffisante et ne possède pas la pression voulue, etc., etc. Il suffit d'avoir assisté au dernier incendie pour se convaincre de la fausseté de ces allégations. L'eau a coulé pendant 4 heures et à 3 jets de 30 pouces, pour la majeure partie du temps; les autorités civiles nous assurent qu'il y a 1500 pieds de tuyaux flexibles; c'est loin de 300.

Nous tenons à relever cette erreur, car elle est de nature à causer un tort incalculable au commerce et à l'industrie en général; les compagnies d'assurances se fiant sur ce rapport, seront portées à élever leurs taux, cherchant ainsi à se protéger.

(A suivre, page 3).

EAST ANGUS

EAST ANGUS, 18. — Samedi dernier nous avons eu une belle partie

Elle Souffrait beaucoup de la maladie de Coeur

NERFS ETAIENT F

Mme John Farrell, I.P.E., écrit: "C'est avec le plus grand plaisir que je vous écris pour faire connaître le soulagement que j'ai ressenti en faisant usage de Milburn's Heart and Nerve Pills.

Depuis environ cinq ans, je souffrais d'affliction du coeur, et mes nerfs étaient très fatigués. Après avoir consulté plusieurs docteurs et employé leurs remèdes, je n'obtins aucun soulagement jusqu'à ce qu'une de mes amies me parla de vos pilules Heart.

Je pris deux boîtes de ces pilules, et elles me guérirent complètement. Je puis les recommander beaucoup à toutes les femmes nerveuses et épuisées.

"Je conseilais plusieurs autres de les essayer, et elles furent toutes guéries de la même maladie.

L'action des nerfs, si important pour le bien-être du coeur, dépend entièrement de la condition générale du système nerveux. S'il y a dérangement des nerfs de n'importe quelle manière, cela produit le dérangement du coeur.

Dans les pilules Milburn pour le coeur et les nerfs, est combiné un traitement qui guérira toutes formes de désordres nerveux, aussi bien qu'agissant sur le coeur lui-même et dans ceci, est le secret de leur succès dans la guérison de tant de maladies d'écœur et des nerfs.

Les pilules Milburn pour le coeur et les nerfs se vendent 50 cts la boîte ou 3 boîtes pour \$1.25, chez tous les marchands ou mailés directement sur réception du prix, par The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont. 5-9

PHILIPPE ROUSSEAU désire annoncer au public qu'il a un stock de chaussures de toutes sortes pour hommes et dames, ainsi que d'habits d'hommes, pantalons, overalls, chemises, tabac et marchandises de toutes sortes, etc., etc. Vente en bas du prix coûtant. 275-3 Cd

Lisez "LA TRIBUNE" le seul quotidien français des Cantons de l'Est.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES DU NOUVEAU-QUEBEC CANADIEN

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans pourra prendre comme homestead un quart de section — de terre de l'Etat — dans le canton de Mégantic, A la Sa. Kat chewan ou dans l'Alberta. Le possesseur devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée en possession pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, le frère ou le frère ou la sœur de l'individu.

Devoirs.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à ses mille de son homestead, sur une ferme d'au moins 50 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille ou son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura le préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead à \$3.00 l'acre. Devoirs: — De vra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead — y compris le temps requis pour obtenir le paiement du homestead — et cultiver cinquante acres en six ans.

Un colon qui aurait forcé ses droits de colon et ne pouvant obtenir la préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts à \$3.00 l'acre.

Devoirs.—Résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$100.

W. W. CORY, Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce est punie par la loi.

PETITES ANNONCES

TARIF
20 mots pour 15c et le du mot pour chaque mot additionnel, par insertion.

ON DEMANDE

ON DEMANDE position comme comptable, commis d'expérience. Bonnes références fournies sur demande. S'adresser à "La Tribune".

ON DEMANDE une jeune demoiselle comme aide dans le bureau et le magasin. S'adresser à G. A. McLean. 12-juo

ON DEMANDE des poteaux de cèdre, de 5 à 1-2 à 9 pieds de long à 12 pouces au petit bout. S'adresser à A. J. Moore & Sons, Bulwer, ou Martin Olson, Bury, 14-20 Ph

PENSIONNAIRES. — On demande des pensionnaires au No 20 rue Morkill, Sherbrooke-Est. 8-juo

A VENDRE

A VENDRE.—Vieux journaux, par paquets de cent livres. \$1.00 le paquet. S'adresser à B. "La Tribune". 8-juo

A VENDRE.—Magasin avec bureau de poste, deux arpents de terre, près de la station du Grand Tronc. Son centre pour le commerce de grains, farines et moulures. Situé dans le comté de Richmond. S'adresser à "La Tribune". 25-juo Cd

SLEIGH.—Un très joli sleigh fin à vendre au rabais, au No. 45 Avenue Laurier. 21-juo

A VENDRE.—Une belle résidence de plus modernes dans un village prospère, sur la ligne du chemin de fer. S'adresser à W. Kannis, Orléans, Vt. 274-6 Pd

A VENDRE.—Une chaudière à vapeur Guernsey, nouveau modèle; capacité, 1600 pieds de radiation. S'adresser à l'hôtel Montréal. 275-6 Cd

A LOUER

BUREAUX A LOUER.—Offices de première classe, réparés à neuf, 158 rue Wellington. S'adresser à 55 King. Jos. Bourque. 8-juo

A LOUER.—Magnifique bureau meublé pour homme de profession. S'adresser au No. 2 rue King. 29-juo

CHAMBRE A LOUER.—Une jolie chambre meublée dans le quartier le plus fashionable de la "Cité". S'adresser à 26 rue Brooks. 31-juo

BOIS DE PULPE DEMANDE.—Nous achetons du bois de pulpe, tremble, sur tous les chemins de fer, et n'appartenons à aucune association. The Eastern Townships Lumber Co., Limited, Chambre 19, Edifice Sun Life, Sherbrooke. 14-20

Province de Québec, District de Saint-François.

DANS LA COUR DE CIRCUIT

No. 530.

Dans la cause de J. O. Duncan, demandeur, vs E. H. Bowen, défendeur. Avis public est par le présent donné que vendredi, le vingt-sept janvier (1911) à dix heures de l'avant-midi, le soussigné vendra au bureau du dit défendeur, No. 1 rue Frontenac (Batistère Sun Life), dans la Cité de Sherbrooke, les effets saisis en cette cause, savoir: 30 boîtes Apretite, 5 grosses couteaux pour ouvrir les boîtes; 1 Directoire de Sherbrooke; 1 plume-fontaine; 1 bureau-filigrane; 1 file No. 303, 4 échantillons de balais, 2 springs, 1 panier à déchets de papier, 3 cubes Lubral, 1 bureau, 2 chaises en noyer, 1 fouet de chasseur, 6 bouteilles d'huile d'olive.

Conditions: Argent comptant.

N. A. WRIGHT, H.C.S., Daté à Sherbrooke, 18 janvier 1911

SIGNEZ VOS CORRESPONDANCES

Nous remercions nos lecteurs de l'attention que nous jetons au papier toutes les correspondances, quelles qu'elles soient, qui ne sont pas signées ou qui sont signées d'un pseudonyme, sans nom responsable. Signer: un abonné, un mécontent, un ami, sans donner son nom véritable, c'est un péché qui est puni par la mise au panier de l'article ainsi signé. Que nos correspondants se tiennent donc pour dit qu'ils doivent nous donner leur nom. D'ailleurs, nous ne publions ce nom dans le journal que s'ils le demandent expressément.

forcé à un traitement aux eaux de Bourbonne.

Au lieu de Bourbonne il était sans doute allé à Paris, puis ensuite il revenait par Nancy et par Neufchâteau vers Chaumont, ou bien s'il s'était rendu tout de même à Bourbonne et y avait pris une chambre pour la forme, il quittait soudainement cette ville avec un détour par Neufchâteau pour éviter Langres, mais toujours revenant à Chaumont.

Et y prendre le train de l'Aube, de Clairvaux et Troyes.

Cette manœuvre était devenue évidente aux yeux de M. de Melval en quelques secondes.

Et elle l'avait décidé tout de suite à faire ce qu'il allait faire.

Il sauta à contre-voie, sans même songer à prendre avec lui sa sacoche et sa valise et croyant sans doute avoir le temps de revenir.

Et il se dissimula derrière un train de marchandises en stationnement.

Toujours au loin il voyait Valentin Jouglu.

Celui-ci, sans se presser et sans se douter qu'on l'examinait à distance, choisissait une place dans le train de Troyes.

M. de Melval attendit, attendit.

Il voulait s'assurer que l'ancien lieutenant de chasseur partait bien par Clairvaux et l'Aube.

Et il se mit à observer avec attention que quand il vit un second coup de bois du Chalet s'élever dans un compartiment, s'y enfoncer et le train s'ébranler.

Mais seulement il revint en arrière et courut vers son train de Langres. Non point qu'il voulait continuer sa route.

Non, toutes ses idées étaient changées.

Mais il avait espéré pouvoir reprendre ses paquets.

Le train de Langres venait de repartir.

M. de Melval eut un geste d'indifférence.

Ce détail importait peu auprès de ce qu'il avait eu la chance d'apercevoir, de constater.

Il allait aviser.

Comme tous les voyageurs des divers trains s'étaient dispersés et que les portes de sortie avaient été momentanément fermées, M. de Melval s'arrangea pour filer par le buffet sans donner aucune explication et sans remettre son billet aux mains de personne.

Il avait ses raisons pour cela et ne voulait laisser derrière lui pas la moindre trace de son passage.

Le plan qu'il avait brusquement arrêté dans sa tête ne pouvait réussir qu'avec un mystère absolu.

Pour l'instant il était en chasse, sur le sentier de guerre, comme les Apaches, et il s'y dissimulait avec énergie et des ruses d'Apache.

Le sang de son nez, résultant du coup qu'il s'était donné, avait fini par s'arrêter.

Mais le garde-général continua de maintenir, très largement développé, son mouchoir sur sa figure, ce qui empêchait de bien distinguer sa physionomie, de la préciser, de la retenir.

Et il s'en alla par la ville.

D'abord il entra chez un papetier et y acheta deux bouteilles d'encre rouge.

Puis il entra dans une charcuterie où il demanda une venise de porc, fraîche. Cela fait, il s'en fut chez un marchand de bicyclettes et d'automobiles, déposa deux billets de cent francs en garantie, sans donner son nom, et emmena un bon cheval de fer qu'il devait rapporter ou renvoyer après huit jours d'usage.

Il prit alors la direction de Châteauvillain, suivant sur route le même chemin que Valentin Jouglu avait pris, parallèlement sur voie ferrée.

Quant il eut atteint une petite auberge des faubourgs, il s'y fit servir un repas abondant et mangea sans se presser.

Il avait du temps devant lui car il était à peine midi.

Et il était prudent de se garnir l'estomac, car ensuite il ne savait plus quand il lui serait permis de manger ou de boire sans inconvenient.

Peut-être point avant le lendemain matin.

Peut-être était-ce même son dernier repas sur terre.

Il ne savait pas: il pourrait être tué.

Nous avons dit qu'il marchait sur le sentier de la guerre.

Et il y marchait avec tous les risques.

Il n'avait même point une arme que, cependant il eut pu se procurer en traversant Chaumont.

Mais le plan mystérieux et sûr et sans bruit, sans scandale qu'il avait adopté exigeait qu'il n'attirât aucunement l'attention, qu'il fit même perdre ses traces.

"Une femme était en jeu.

"Une femme qu'il respectait, qu'il aimait, dont il voulait faire son épouse, qui porterait le nom des stens.

"Une femme d'abord, et puis un maifaireur dont le mieux était de se débarrasser sans faire intervenir la justice ordinaire dans son passé et dans le présent.

"Ou bien alors quelle croyable exhibition de crimes successifs: vols, faux assassinat, et tout ce qu'on ne connaissait encore pas et que l'on découvrirait au fur et à mesure?

"Que de boue rejallirait sur l'armée à laquelle il avait appartenu!

"Quelle curiosité malsaine, quelles humiliations publiques pour Armande la patronne, dont il avait été l'homme de confiance, et même plus que cela pour beaucoup de gens!

"Non, non, mille fois non, pas de bruit, un duel masqué à l'insu de tout le monde.

LE CHIEN DU POLICIER

PAR LAMY DU VERGER

Reproduction permise à "La Tribune" en vertu d'un traité avec la Société des Gens de Lettres.

SUITE

Il était seul dans le compartiment.

Chaumont est le centre de plusieurs bifurcations.

Or, en même temps que le train de M. de Melval entra en gare, un autre venant de Nancy et de Neufchâteau s'ébranla dans les voyageurs.

M. de Melval, qui examinait les têtes descendant des wagons arrêtés, eut un mouvement de recul et brisa que qu'il se heurtait tout un côté de la figure contre l'arête de la portière.

Du sang jaillit de ses narines et tacha le tapis, le coussin de la banquette, sa valise et la sacoche qui y étaient déposées au coin.

Rapidement le jeune homme se tamponna le nez avec son mouchoir, tout en consultant de suite du regard un personnage descendu du train de Neufchâteau.

Mais il se tenait en arrière, caché par une partie du wagon et se de-

NOS COURRIERS

LAC MEGANTIC

(Suite de la 2e page)

Pour le bon renom de la cité, au nom du progrès, il est d'extrême nécessité de relever cet article et de le faire rectifier au plus bref délai.

Nous sommes confiants en la générosité de l'autorité municipale ou en la bonne volonté de la Chambre de Commerce, et nous espérons que cette fausseté ne passera pas insoupçonnée et qu'elle sera corrigée au plus tôt.

Cependant, nous sommes d'avis que l'organisation en cas d'incendie n'est pas complète. Selon notre humble opinion, nous croirions que l'enrôlement de pompiers volontaires, soumis à une discipline spéciale, rendrait d'inappréciables services, ferait éviter bien des tâtonnements désastreux et étoufferait le feu dès le début.

Cela se pratique dans d'autres localités et avec succès. On engage un groupe d'hommes, on leur fournit des costumes appropriés, on les paie grassement, on leur donne des exercices de temps à autre. Au signal donné, ces pompiers volontaires se rendent, la nuit comme le jour, sur le terrain de l'incendie; ils sont commandés par le chef de police; ils connaissent tous les fonctionnements des objets à se servir, ainsi que le maniement des outils nécessaires; ainsi stylés, en très peu de temps, ils accomplissent beaucoup de besogne.

M. Couture, fils de M. Michel Couture, parti pour Sherbrooke, la semaine dernière, dans le but de suivre des traitements particuliers, annonce qu'il prend du mieux rapidement et qu'il reviendra dans sa famille au commencement de la semaine prochaine.

Un froid sibérien règne à Mégantic; lundi, le mercure est descendu à 22 degrés; mardi, il a baissé à 18 degrés. Le premier froid persistant de la saison.

Un trafiquant à la sourdine a été obligé de payer, dernièrement, pour environ \$250 d'amende, sans compter la valeur d'une saisie faite précédemment et assez considérable. Espérons que la victime va cesser de faire ce commerce illicite de boissons enivrantes.

MARBLETON

MARBLETON, 18. — MM. H. Aubin et D. Godbout de St-Camille étaient dans notre village vendredi dernier.

M. Léo Gingras, Mlle Florida Langlois et Mlle Marie-Ella Bastarache étaient en visite dans notre village ces jours derniers.

MM. H. Aubin et L. L. Gingras sont allés à Weedon vendredi dernier en voyage d'affaires pour leur commerce.

M. et Mme Louis Hébert sont partis pour une promenade de quelques jours à Coaticook.

M. Clayton Chester était l'hôte de Mlle Blanche Bishop.

M. E. O. Côté est allé à East Angus samedi. Il y est retourné lundi matin où il travaillera dorénavant dans un moulin.

M. et Mme F. C. Gingras étaient de passage ici de retour d'une promenade à Garthby, ils se sont rendus à St-Camille hier soir.

M. J. E. Gingras est revenu hier soir d'une promenade à Wolfestown et D'Israeli.

Hier matin à l'église de St-Adolphe, fut célébré le mariage de M. E. Bassette à Mlle Rose Boisvert.

M. Frank Kelly de Cookshire était dimanche l'hôte de Mlle Sylvia Bishop.

ROCK FOREST

ROCK FOREST, 18. — MM. Darche et P. D. Authier étaient de passage ici dimanche.

Mlle Josephine Turgeon qui est en visite depuis quelques mois chez son beau frère M. Joseph Guertin partira demain pour Montréal.

THETFORD MINES

THETFORD MINES, 18. — Les ouvriers de notre ville ont été heureux de pouvoir reprendre leur travail, cette semaine. La mine King a repris ses opérations, lundi. Il en est de même de la mine Johnson et de la mine Jacobs. Il est à rebretter cependant de voir que l'on profite de l'état de chose actuel pour baisser les salaires.

WEEDON

WEEDON, 18. — M. et Mme Paul Galipeau font part à leurs parents et amis de la naissance d'une petite fille baptisée sous les noms de Marie, Rose, Antoinette, Parrain et marraine: M. Eugène Dumont, Mlle Mélanie Galipeau.

M. Rock Gagné de D'Israeli était ici ces jours derniers par affaires.

M. F. Albert Beaudry est de retour d'un voyage à Québec et à Sherbrooke.

M. Eudore Beveau de D'Israeli était en visite dimanche chez son beau frère le Dr J. C. Lemieux.

Se sont enregistrés à l'hôtel Commercial: MM. J. A. Côté, Nicolet; Adolphe Chasron, St-Denis; G. Champoux, Lac Weedon; Arthur Fortin, Josaphat Roy, M. L. Archambault Thetford Mines; E. Gaboury, Montréal; J. E. Choinard, Arlaka; A. Pinte, Montréal; M. L. Lyette, Whitefield; A. Martin, Montréal; J. A. Lapointe, Garthby; P. A. Buchanan et A. M. Wilson, Gould; M. et Mme Ernest Marcoux, Lac Noir; M. et Mme Pierre Vachon, Garthby; G. E. Major, Toronto; A. Morin, D'Israeli; F. Côté, Montréal; J. Armstrong, Sherbrooke; J. E. Phaneuf, Montréal; C. Bishop, Masbleton; J. Wilkinson, Ways Mills; Ernest Thériault, Bromptonville; Ph. Moulin, Danville; D. Desmarais, Weedon; L. Gingras, St-Camille; A. Aubin, St-Camille; J. Blais, Sherbrooke; Cha de la Casinière, herbroke; Roch Gagné D'Israeli; Dr Cabana, Sherbrooke; J. Nicel, Sherbrooke; Edouard Beveau D'Israeli; John Stewart, Sherbrooke.

LA SESSION FÉDÉRALE

(Suite de la 1ère page)

En terminant, M. Graham déclare qu'il est opposé à toute loi de nature à enlever à la Commission des chemins de fer partie des pouvoirs qui lui ont été conférés.

L'hon. M. Haggart, puis le major Currie, M. Emerson et finalement M. R. L. Borden, expriment leur opinion sur la proposition de M. MacLean. Au moment de prendre le vote le député de York Sud est le seul à se déclarer en faveur de la motion, et en conséquence, elle est rayée de l'ordre du jour pour ne plus y reparaitre, cette session, tout au moins.

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides et reprend l'étude des crédits du département des Travaux Publics interrompue à l'ajournement, vendredi soir.

AU SENAT

Le sénateur Landry est informé que Sir Wilfrid Laurier a reçu de Québec des demandes pour l'établissement d'un bassin de radoub et d'un chantier de navires; aussi, que la dernière de ces questions est à l'étude et que celle des bassins de radoub est en voie de réalisation.

Le sénateur David profite d'une demande de documents pour parler de ceux qui critiquent le Sénat en désignant celui-ci comme corps inutile. Le Sénat est nécessaire pour le bon fonctionnement de la machine législative. Il y a deux ans, la statistique a démontré que le Sénat a fait des amendements à des centaines de projets de lois présentés à la chambre des députés. Durant la session de 1908-09, 20 bills des Communes ont été amendés et 69 amendements importants ont été faits à ces bills, sans compter ceux qui ont été rejetés ni le bill des assurances qui a été pratiquement refait.

Le fait que la Chambre des députés a accepté tous les amendements démontre l'utilité du Sénat par rapport à l'excellence des lois.

Le sénateur David ajoute qu'il n'a jamais déclaré être en faveur du choix de la moitié du Sénat par les législatures provinciales et de l'autre moitié par le mode d'élection.

Le sénateur Landry est informé par sir Richard Cartwright qu'aucun sous-commissaire du recensement ne sera nommé par les districts de langue française du Canada. Le service

Il se Mourrait de la Pierre dans la Vessie.

LES GIN PILLS LE SAUVERENT.

433 rue James, Hamilton.

«Il y a cinq ans, je fus pris de ce que les médecins appellent l'inflammation de la vessie. D'autres douleurs au dos et aux reins, une grande difficulté à uriner, et les symptômes qui devaient plus fréquents, donnaient lieu à des souffrances insupportables. Je devins si faible que je ne pouvais marcher dans la maison.

Ma femme lut une annonce des GIN PILLS [Pilles de Genève] dans les journaux, et en envoya chercher une boîte. Dès le commencement, je m'aperçus que les GIN PILLS me faisaient du bien. Le mal diminua aussitôt, et les attaques firent moins fréquentes.

En six semaines la pierre que j'avais dans la vessie sortit. Quand je pense à toute les souffrances que j'ai endurées et que je me vois si bien portant, si fort en état de travailler, je ne puis m'exprimer assez fortement lorsque je parle de ce que les GIN PILLS ont fait pour moi.» JOHN HERMAN, 48

LA MAIN DE LA JUSTICE

Joseph Dégarnier de Québec a volé hier après-midi à l'hôtel de M. Willard, à East Angus, un pardessus doublé en fourrure appartenant à M. A. E. Johnson, de la valeur de \$40. A deux heures et demie il l'a vendu à Téléphoneur Champigny d'East Angus pour \$8.00 et a pris un train de fret et est arrivé à Sherbrooke où il était arrêté par la police vers quatre heures. Ce matin il a comparu devant le juge Mulvena, à neuf heures, et après avoir fait preuve des faits mentionnés, il fut envoyé pour subir son procès au prochain terme de la cour du Banc du Roi. Subsequemment il a demandé un procès sommaire et a plaidé coupable. Il fut condamné à six mois de prison aux travaux forcés. Le pardessus fut remis au propriétaire et la balance de l'argent qu'il avait en sa possession fut remis à M. Champigny.

AU CLEMENT

Ce soir, on jouera au Théâtre Clément, le magnifique et fameux opéra de The Time, the Place and the Girl. Cette pièce est une jolie comédie dans laquelle entre beaucoup d'intrigues. Mlle Jessie Webster remplira un des premiers rôles. Bien qu'agée que de dix-sept ans, cette jeune fille occupe une position enviable dans le monde des actrices. Elle donnera toute la mesure de son talent dans The Time, the Place and the Girl.

Allez au Théâtre Clément ce soir et vous ne vous y ennuierez pas.

FUNÉRAILLES

Hier, à la cathédrale, ont eu lieu les funérailles de M. Wilfrid Pépín, décédé dimanche matin, à l'âge de 56 ans. M. le curé J. H. Roy, chanta le service funèbre.

Étaient porteurs de la dépouille mortelle, M. E. Morin, W. Blais, L. Blais, L. Fiset, E. A. Bernard, O. Fournier. M. Pierre Fortin était directeur des funérailles.

Assistaient aux funérailles, MM. A. Boisard, E. Gagnon, E. Laliberté, E. Roy, B. Champagne, W. Gauthier.

EN COUR DE POLICE

La police a été appelée par téléphone sur la rue Liverpool pour rétablir l'ordre dans un ménage qui, dit-on, ne s'accordait pas beaucoup avec sa tendre moitié. Le mari furieux voulait, dit-on, tuer sa femme. Mais quand l'officier de la paix arriva, la conversation de aigre était devenue douce.

permanent du recensement s'occupera également de toutes les classes, en faisant tout le travail.

Froid aux Pieds

Un médecin célèbre avait coutume de formuler le précepte de santé que voici: «Ayez soin d'avoir les pieds chauds, la tête froide et les intestins réguliers dans leurs fonctions.»

Quand les pieds ont froid on sent généralement le mal venant au nez et dans la gorge.

SIROP MATHIEU de Goudron et d'Huile de foie de Morue

pré-immediatement met à l'abri de tous les refroidissements.

C'est le remède le plus efficace que l'on connaît.

Grande bouteille de 1/2 litre, 1/2 dollar. Petite bouteille de 1/4 litre, 1/4 dollar.

Ge. I. L. MATHIEU, Prop. Sherbrooke, Que.

Nos petites dépenses d'organisation et notre magnifique équipement

Font qu'il est possible pour nous de coter des prix aussi attractifs sur les BANDAGES, les TOURS, les COLONNES, les RESERVOIRS et toute chose en ACIER PLAT ou en OUVRAGE STRUCTURAL.

Mackinnon, Holmes & Co., Ltd.

SPECIALISTES EN ACIER. — — — SHERBROOKE, Qué.

LA SESSION PROVINCIALE CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC

(Suite de la 1ère page)

Le gouvernement n'a pas l'intention de faire fixer à la présente session un minimum pour le traitement des instituteurs et institutrices de la province.

Cent vingt-neuf élèves ont fréquenté cette année l'École d'Agriculture d'Oka.

La séance s'ajourne alors à demain à trois heures.

LES RAVAGES DE LA PESTE

PEKIN, 18.—De nombreuses pertes de vie par la peste bubonique se sont produites en deça de la grande muraille. Les officiers du gouvernement font de grands efforts pour enrayer la marche du fléau. Les médecins disent que la grande muraille aurait été une barrière efficace si elle avait été mise en quarantaine en temps.

MUTINERIE A BORD

PENSACOLA, Floride, 18.—Les matelots du vaisseau italien Chili, qui se trouve actuellement dans le port de Pensacola, se sont révoltés et les mutineries ont duré depuis hier jusqu'à deux heures ce matin, alors que la paix fut rétablie. Un matelot américain a eu le crâne fracturé et plusieurs autres ont été plus ou moins sérieusement blessés.

SUICIDE D'UN OFFICIER

ST-STEPHEN, N.B., 18.—Le sergent quartier-maître Leangelle, qui venait d'être nommé pour instruire les professeurs de culture physique dans les écoles publiques, s'est suicidé ce soir, en se tirant un coup de revolver.

IL S'AVOUE COUPABLE

CAYUGA, Ont., 18.—John McSorley, de Jarvis, a plaidé coupable aujourd'hui, à l'accusation d'avoir volé le cadavre de Matthew Johnston, de Jarvis.

Sa sentence a été renvoyée au 31 janvier, alors que son avocat fournira des preuves de sa bonne conduite antérieure. On se rappelle que McSorley avait expédié le cadavre à Montréal dans un baril supposé contenir des dindes.

LE HOCKEY

Ce soir, à 8 heures, au Stadium, aura lieu une belle pratique entre le Club Victoria, qui se prépare à rencontrer les Granby prochainement, et le Club senior de notre ville. Les amateurs sont priés de s'y rendre pour assister à une des plus merveilleuses pratiques encore vues.

C'est Toujours la Biere MOLSON

Un juge de bonne bière ne boit pas la meilleure à un moment et une mauvaise à une autre. Il veut avoir la meilleure tout le temps. Il est très particulier pour ordonner sa bière favorite, le nom de Molson, et il insiste pour l'avoir.

La bière Molson ne possède pas seulement la plus grande vente de toutes les bières embouteillées au Canada, mais il se vend plus de bière Molson à Montréal et dans le voisinage que toutes les autres bières embouteillées ensemble.

Les gens particuliers pour avoir la meilleure sont particuliers pour exiger la Bière Molson.

D. W. STENSON, Agent Distributeur des Castons de l'Est,

86, rue King, Sherbrooke. TEL. BELL 137. TEL. PEOPLE.

CARTES D'AFFAIRES

L. N. AUDET, Architecte, chambre 22, édifice Métropole, rue King, Sherbrooke. Tél. Bell 947.

J. W. GREGOIRE, Architecte, Sherbrooke, 95 rue Wellington. Tél. Bell 230.

LOUIS O. C. MIGNAULT, Arpenteur géomètre, 17 rue Sanborn, Sherbrooke. Tél. Bell 480.

L. C. BELANGER, C.R. Avocat. Étude: 95 rue Wellington. Chambre No. 4.

LIONEL FOREST, L.L.L. Avocat, 127 rue Wellington, Tel. 959

J. Nicol, Avocat, 93 rue Wellington, Sherbrooke. Téléphone Bell, 512. Téléphone Peoples.

L. C. BACHAND, M.D. Maladies des yeux, oreilles, nez et de la gorge. Heures de consultations: A l'Hôpital St-Vincent de Paul, de 8 à 10 heures a.m., tous les jours, excepté le dimanche; A son bureau, 17 rue Brooks, Sherbrooke, tous les jours, de 10 heures a.m. à 8 heures p.m.

Dr T. C. CABANA, Chirurgien Dentiste, Edifice Genest. Tel. Bell 953. Bureau ouvert à Compton, le premier lundi de chaque mois; à Windsor Mills le 2e, le 3e et le 4e lundi de chaque mois, à l'Hôtel River View.

J. A. DARCHE, M.D. Spécialiste des yeux, oreilles, gorge et nez. A l'Hôpital St-Vincent de Paul de 8 à 9 heures du matin. Résidence, 19 rue King. A Richmond, le 1er mardi de chaque mois. A Thetford Mines, le 2e mardi de chaque mois.

Dr W. A. FARWELL, Spécialiste A l'Hôpital Protestant. Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. 57 Avenue Dufferin, Sherbrooke. — Consultations de 10 heures à midi, et de 1 heure à 4 heures de l'après-midi, et autres heures sur demande.

Dr J. O. LEDOUX, Chirurgien-oculiste. 23 rue Sanborn, Sherbrooke. Consultations de 1 heure à 3 heures p.m., de 6 heures à 8 heures p.m.

Dr J. EMILE NOEL, Chirurgien et Hygiéniste-bactériologiste de l'Hôpital St-Vincent de Paul.

G. A. BEGIN, Notaire, 125 rue Wellington Blue Tracy. Tél. Bell, 118. Argent à prêter sur hypothèque. Terres à vendre.

O. L. LANGUEDOC, Peintre décorateur, 218 rue Wellington. Tél. Bell 957.

AGURQUEUS HYDRAULIQUES MINES PATENTES ARPENTAGES Tel. Bell 249 People

ATELIERS ARTISTIQUES Toile estampée et matériels de broderie. Estampage et dessin faits à ordre. Mile HUBBARD, 6 York ave.

COUR A BOIS Toujours en main, toutes espèces de bois mou et de bois dur. Prompte livraison. Essayez nos marchandises. ROBB KESELER'S, 1 rue Liverpool. Tél. Bell 235.

J. H. JALBERT, Entrepreneur de pompes funèbres et embaumeur. Cocher de place. Voitures pour mariages, baptêmes et funérailles, etc. Tél. 249. 20 rue Windsor.

La Compagnie CODERE & FILS, Inc. Ferronnerie, Quincaillerie, et Cuir 161 RUE WELLINGTON SHERBROOKE, QUE.

D. McMANAMY & CO. MARCHANDS EN GROS DE VINS Sherbrooke, Que.

J. S. MITCHELL & CO Marchand de Fer et Quincailleries. 67-71 Wellington SHERBROOKE.

Mme E. E. SMITH, Sherbrooke Edifice Wellington, Ontario

Il est recommandé de consulter avec toute confiance les personnes qui ont fait des expériences et qui ont obtenu les plus excellents résultats. Les personnes qui ont fait des expériences et qui ont obtenu les plus excellents résultats. Les personnes qui ont fait des expériences et qui ont obtenu les plus excellents résultats.

Fumez les Cigarettes DERBY 5¢

Froid aux Pieds SIROP MATHIEU de Goudron et d'Huile de foie de Morue

C'est Toujours la Biere MOLSON Un juge de bonne bière ne boit pas la meilleure à un moment et une mauvaise à une autre. D. W. STENSON, 86, rue King, Sherbrooke.

ATELIERS ARTISTIQUES Toile estampée et matériels de broderie. Estampage et dessin faits à ordre. Mile HUBBARD, 6 York ave.

La Tribune

SHERBROOKE, 18 JANVIER 1911.

UNE ENQUETE MUNICIPALE

L'échevin Howard a dit lundi dernier, qu'à la prochaine séance du Conseil, il donnera avis d'une motion demandant la mise à la retraite de M. Tremblay, ingénieur de la cité, de M. Hallett, surintendant des travaux de la voirie, et de M. Bell, percepteur des taxes.

Nous ne savons trop ce que l'on peut avoir à reprocher à ces trois employés. Mais évidemment il y a quelque chose qui ne va pas au Conseil de ville. Il y a quelques temps nous avons publié une lettre d'un des échevins les plus en vue du conseil, lettre qui tendait à accuser certains de ses collègues de faire de l'obstruction.

Avant de demander la tête de certains fonctionnaires, peut-être serait-il intéressant de faire une petite enquête pour savoir d'où provient le "deadlock" actuel dans les affaires municipales. Nous avons déjà insisté plusieurs fois sur certains travaux à faire, sur certaines réformes à opérer; mais nous nous sommes toujours adressés à qui de droit; nous n'avons pas accusé tel ou tel fonctionnaire de ne pas faire son devoir. La division actuelle qui existe au conseil est, croyons-nous, seule responsable de l'état de chose existant.

L'ingénieur Tremblay, n'a pas le don d'ubiquité et en peut certainement pas faire tous les travaux qu'on lui impose sans aide. Pour un homme qui étudie un peu ce qui se passe, qui sait un peu ce que contient de travail, les relevés que M. Tremblay doit faire, la surveillance qu'il a à opérer, les calculs si délicats qu'un homme de sa profession doit résoudre, la tâche de l'ingénieur de la ville est loin d'être une sinécure. M. Tremblay a à s'occuper des travaux de l'aqueduc, de la voirie, de l'éclairage et même de tous les autres départements, quand ils en ont à faire exécuter. Si les travaux ne se font pas toujours aussi rapidement qu'on le désirerait, on serait peut-être mieux de regarder au-dessus de la tête de l'ingénieur.

Quant aux deux autres employés plus haut nommés, nous ne croyons pas que l'on puisse ainsi les accuser publiquement d'incompétence sans faire preuve de ce que l'on avance. Tous deux sont des chefs de famille et l'échevin Howard devra prouver ses avancés contre eux.

LA RECIPROCITE

La presse des Etats-Unis et du Canada s'émouvent beaucoup des négociations à propos d'un traité de réciprocité entre ces deux pays. Mais, dans tous ces articles, il entre beaucoup plus d'imagination que de certitude, car il a été officiellement annoncé que les négociations se font présentement à Washington, seraient tenues secrètes, jusqu'à la fin, et qu'un résumé officiel des travaux ne sera publié par les journaux que lorsque tout sera terminé.

C'est ainsi que le "Washington Post", un journal républicain, dit que le président Taft a reçu une assurance positive des leaders du Congrès que le traité de réciprocité serait reçu favorablement et qu'il serait fait à l'avantage des Etats Unis.

Ce résultat enlèverait toute espérance à un groupe de manufacturiers des Etats-Unis et du Canada, qui s'attendent à ce que le Congrès ou le parlement du Canada mettraient "des bois dans les roues".

Cependant, une chose est vraie c'est que le président Taft et le secrétaire d'Etat travailleront fermement pour obtenir ce traité de réciprocité et qu'ils useront de diplomatie, comme ils ont voulu le faire en invitant le gouverneur-général et sir Wilfrid Laurier à venir à Washington, assister au banquet à la Maison Blanche.

Une autre nouvelle très accablante est que le président a sondé le sénat et qu'il est assuré qu'on approuvera tout traité qui serait de nature à avoir un commerce plus libre avec le Canada.

Fruit-a-tives pour la Peau

INFALLIBLE CONTRE L'ECZEMA

Fait disparaître les boutons, les pustules et les rougeurs

Grande Ligne, Qué., 2 Janv. 1910. Ma femme souffrait depuis trois ans d'eczéma sur les mains, ce qui l'empêchait presque de s'en servir. Le médecin lui prescrivit plusieurs onguents, dont aucun ne lui fit de bien. Il lui conseilla aussi de porter des gants en caoutchouc (elle en usa trois paires).

En dernier ressort, je lui persuadai d'essayer "Fruit-a-tives". L'effet en fut merveilleux. Ses mains sont maintenant guéries. Nous attribuons tous les deux sa santé à "Fruit-a-tives".

N. JOUBERT.

L'eczéma, l'éruption, les boutons, la gale, le prurigo, sont toujours causés par l'impureté du sang, due à la constipation chronique, à l'indigestion ou à la maladie nerveuse. "Fruit-a-tives" est un remède positif contre toutes les maladies semblables. Des milliers de femmes, spécialement, doivent la fraîcheur et le velouté de leur teint aux propriétés purifiantes, curatives de ces merveilleuses tablettes au jus de fruit.

Boîte la boîte, 6 pour \$2.50; grand-dose d'essai, 25c. Chez les pharmaciens ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Un Mauvais Estomac devient un très bon estomac avec l'aide bienfaisante de Abbey's Salt Effervescent. 25c et 60c la bouteille.

LA CONVENTION FORESTIERE

(Suite de la 1ère page) VENDREDI, LE 20, à 10 a.m.

Les pouvoirs d'eau de Québec, Arthur Ames, Ing. civil, ingénieur hydraulique provincial de Québec.

Terre gaspillée et plantation. Etudes lues par M. E. J. Zavitz, forestier pour le département d'Agriculture d'Ontario.

Forêts et mines, R. N. Broch, directeur du service de l'Arpentage Géologique, Ottawa.

Rapports des résolutions du comité. VENDREDI, LE 20, 2.30 p.m.

Excursion aux Chênes Montmorency. L'EDUCATION FORESTIERE

Le Recteur de l'Université Laval. Dr B. E. Fernow, doyen de la faculté forestière de l'Université de Toronto.

Dr C. C. Jones, Chancelier de l'Université du Nouveau-Brunswick.

M. Avila Bédard, professeur de silviculture, de l'école forestière de l'Université Laval, Québec.

Les insectes nuisibles. Conférence illustrée par le Dr C. Gordon Hewitt, l'entomologiste de la Puissance.

Parmi les personnes qui sont attendues à la convention sont: Hon. J. Allard, ministre des Terres et Forêts, Québec.

L. O. Armstrong, agent de colonisation, C. P. R., Montréal, Qué.

Arthur Amos, I. C., Québec. Sénateur H. Bostock, Colombie Anglaise, Ottawa.

R. L. Borden, M. P., Ottawa. Dr H. S. Béland, M. P., St-Joseph, Beauce, Qué.

Hon. Achille Bergevin, Montréal. Hon. E. H. Bronson, Ottawa.

Prof. W. S. Blair, collège Macdonald, Qué.

R. W. Brooks, directeur du service zoologique, Ottawa.

Hon. J. B. Burchill, Nelson N. B. Col. Jeffrey Burland, 1er vice-prés. B. of T., Montréal.

Dr Robt Bell, F. R. G. S., Ottawa. A. Bédard, ingénieur forestier, Qué.

W. B. Brown, sec. Commission forestière du N. H., prés. Association propriétaires de limites à bois du N. H.

H. Biermans, gérant général Belgo-Canadian Pulp and Paper Co., Shawigan Falls Qué.

Prof. John M. Briscoe, Dépt. forestier, Université du Maine. C. C. Balanntyne, Montréal Qué.

Fred. J. Baker, professeur forestier Michigan Agri. College, East Lansing Mich., U. S. A.

W. J. Brady, Québec and St. Maurice Co., St-Georges, Beauce Co. Qué.

Hon. F. Cochrane, ministre des Terres, forêts et mines, Toronto.

R. H. Campbell, surintendant général des forêts, Ottawa.

Austin Cary, instructeur forestier, université Harvard.

Rev. Chanoine Choquette, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, représentant l'évêque de St-Hyacinthe.

D. A. Galarneau, Ing. forestier. W. A. Home, Québec.

H. J. Crowe, Newfoundland Pulp and Pulp Co., Toronto Ont.

G. Y. Chown, B. A., Registrar Queen's University, Kingston.

J. C. Chapais, ass.-commissaire de l'industrie laitière, Québec.

R. Clark, Montréal N.-B. Hon. J. L. Décarie, secrétaire provincial, Québec.

Hon. C. R. Devlin, ministre de la colonisation, Mines et Pêcheries, Québec.

S. H. le maire J. N. Drouin, Québec. Rev. A. H. Dunn, évêque de Québec

Frank Davidson, membre commission de conservation, Bridgewater, N. E.

Rév. F. X. A. Dulac, Pire curé, St-Zacharie, Beauce, Qué.

Geo. Durnford, Montréal. Aug. Dupuis, directeur de la station fruitière de la province de Québec.

Hon. W. C. Edwards, prés. de l'association forestière canadienne; président du comité forestier; commissaire de conservation.

Hon. Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture, Ottawa.

Dr B. E. Fernow, Dean de la Faculté Forestière, université de Toronto.

A. C. Flumerfelt, Victoria C. A., membre de la commission forestière de la Colombie Anglaise.

Sir Lomer Gouin, premier ministre de Québec.

Hon. W. C. R. Grimmer, chef du service forestier, Fredericton N. B.

A. S. Goodeve M. P., Ottawa, représentant le gouvernement de la Colombie Anglaise.

A. Grenier, Ptre curé, Rapide de l'Orignal, Qué.

Dr Gordon C. Hewitt, Entomologiste de la Puissance, Ottawa.

Arthur C. Hastings, prés. American Paper and Pulp Ass. New York E. U.

Lt.-Col. J. W. Harkon, Melbourne, Qué.

W. C. J. Hall, surint. Bureau forestier, Québec.

Rev. V. A. Huard, chef de Musée Provincial, Québec.

W. F. Hanbery Mig. Co. Brandon, Man.

E. H. Hall sec. Soc de Protection des Adirondacks, New York.

E. G. Joly de Lotbinière, Poin Platon, Qué.

Dr C. C. Jones, chancelier université du N. B.

R. N. Kenny ass.-gérant général, mg James MacClaren, Co. Buckingham, Qué.

P. G. Owen, sect. Assn. des Bénévoles.

Rév. G. Reynand, La Trappe. De Catéret, ing. civil, La Tuque.

J. J. A. Marsan, prof. agricole à l'Assomption.

E. C. H. Masonville, Toronto. E. J. Marchand, St-Agathe.

John King, rep. Board of Trade, Port William Ont.

Lt.-Col. A. E. Labelle, Prés. du club de pêche et de chasse, Montréal.

Mgr E. Lapointe, vicair-général Chicoutimi Qué.

Chester W. Lyman, ass. New York Forestry Water Storage and Mig Assn.

F. C. Laberge, membre de la com. Utilités Publiques, Québec.

W. Lochend, prof. de Biologie Macdonald Collège, Qué.

Frère Léopold, La Trappe, Qué.

Hon. P. S. G. Mackenzie, trésorier de Québec.

Hon. A. K. Maclean, commissaires des terres, Halifax, N. E.

A. MacLaurin, prés. Assoc. des délimitateurs de limites, province de Québec, Montréal.

D. McNeill, vice-prés. Canadien Pacifique, Montréal, Qué.

J. F. Mackay, gérant général "The Globe", membre de la commission de conservation, Toronto.

James Mackinnon, gérant général, Eastern Townships Bank, Sherbrooke.

C. A. McCoil, membre de la commission de conservation, Ottawa.

Prof. H. Murray, Dean du Dalhousie College, Halifax N. E.

Wm. Murray, juge de paix, Campbellton, N. B.

Howard Murray, trés. Shawinigan Water and Power Co., Montréal.

J. S. MacDonald Prince Albert, Saskatchewan.

Augus MacLean, représentant la Cracapedia Mig and Trading Co.

Hon. N. Pérodeau, Québec.

Dr William Peterson, principal de l'Université McGill, Montréal.

Hon. P. Pelletier, orateur de l'Assemblée Législative.

J. G. Peters, représentant du service forestier, E. U., Washington D. C.

D. Pottinger, assistant prés. Intercolonial du Canada, Moncton, N. B.

H. M. Price, Québec. Wm. Power, Québec.

Joseph Picard, prés. Québec Sec. Can. Mfgs Assn, Québec.

G. C. Piché, M. P., chef du service forestier, Québec.

Son Honneur Benjamin Rogers, lieutenant-gouverneur de l'I. du P. E.

Mgr Roy, représentant l'archevêque de Québec.

Dr J. W. Robertson, prés. de la commission de l'éducation technique, Ottawa.

E. E. Ring, commissaire forestier de l'Etat Augusta, Maine U. S. A.

Dr W. J. Rutherford, Dean du Saskatchewan College d'Agriculture.

Arthur C. Ross, Beauvillage, Qué.

Hon. C. Sifton, prés. Commission de Conservation, Ottawa.

W. B. Snowbell, Ex. Prés. Canadian Forestry Assn., Membre de la Commission de Conservation, Chatham, N. B.

S. B. Sinclair, doyen de l'école des professeurs, Macdonald College.

E. A. Start, sec. American Forestry Assn., Washington, D. C.

Arthur Smith, sec. trés. Corp. des Arpentiers de Québec, Qué.

A. R. Slipp, M. P. P., Fredericton, N. B.

F. M. Stearns, Lac Mégantic, Qué., Pulp Co.

F. Schafheitling, Canning, N. S.

Robt. LeB. Stevens, représentant Edward Parlington Pulp and Paper Co., St-John, N. B.

Hon. L. A. Taschereau, Ministre des Travaux publics, et du Travail, Québec.

C. E. E. Ussher, gérant du trafic des passagers, C.P.R., Montréal.

G. A. Vandy, Prés. Chambre de Commerce, Qué.

Aubrey White, sous-ministre des Mines et Forêts d'Ontario.

J. H. Walsh, gérant général Québec Central Ry., Sherbrooke, Qué.

C. H. Waterous, Brantford, Ont.

F. C. Whitman, Annapolis, N. E., Prés. Western Nova Scotia Lumbermen's Assn.

S. R. Wickett, Toronto, Ont.

E. J. Zavitz, B.S.A., M.F., Prof. de génie forestier, Ont. Agr. College, Guelph, Ont.

Lisez "LA TRIBUNE" le seul quotidien français des Cantons de l'Est.

"LA SANTÉ POUR TOUS"

Sous ce titre alléchant, M. François Wolff vient de publier une brochure, qui sera certes bien accueillie de tous.

De la table des matières nous extrayons ce qui suit:

Culture physique; Bains d'air, de soleil; bains turcs; Rayon X; fenêtres ouvertes jour et nuit; question des logements; le port des sandales; l'eau minérale; le café, le malt; la bière; le beurre végétal; l'avoine; le pain bis; l'hygiène de la chevelure; les yeux; la respiration nasale; la hernie; les dents, etc., etc.

Tout le monde devrait se procurer la "Santé pour tous" qui est en vente chez tous les libraires au prix de 10 cts.

UN WHISKY AVEC BEAUCOUP DE VERTUS

ET SANS UN DEFAUT.

Le Rye Whisky CORBY'S "Special Selected"



LA CIE DE DISTILLERIE H. CORBY, LIMITEE

Bureau-chef: Montréal. Corby de Corbyville pour plus d'un demi-siècle.

EVES AU LARD "CLARK"

La cuisine de famille n'est pas outillée pour préparer les fèves comme nous pouvons les préparer grâce à nos grands fours à vapeur. Pourquoi vous donner beaucoup de peine quand les fèves de Clark sont si bonnes et si bon marché. Wm. Clark, fabricant Montréal. 5-11-10



M. ALBERT DION C'est du Comté de Temiscouata que nous vient la nouvelle d'une santé prospère due à l'usage perseverant du VIN ST-MICHEL

Le vieux proverbe français qui dit que "La persévérance est toujours récompensée" a ici son application. Attendre d'un tonique une guérison immédiate, instantanée n'est pas le fait d'une personne réfléchie. Si marquant que soit l'effet d'un premier verre, il va de soi que le meilleur des toniques, le plus actif des reconstituants demande un usage pour produire la plénitude de ses effets.

S'il est indiscutable que, dès les premiers verres, le Vin St-Michel justifie la haute réputation qu'il s'est acquise comme tonique, quelques semaines d'usage établiront sans l'ombre d'un doute son efficacité comme reconstituant, comme réparateur des forces affaiblies. Toutes les personnes qui ont pris du Vin St-Michel en ont constaté les bienfaits effets et le proclament, par expérience personnelle, le roi des reconstituants. Et, sous ce rapport, il possède un avantage immense sur la généralité des produits solides, poudres ou pilules que les estomacs affaiblis ne digèrent pas, alors que le Vin St-Michel, sous sa forme liquide agit immédiatement et entre dans la circulation du sang qu'il enrichit et régénère rapidement. Aussi sa vogue ne fait que s'accroître. Plusieurs lettres reçues récemment du Comté de Temiscouata établissent ses merveilleuses propriétés médicinales et il n'y a pas de doute que la contagion du bon exemple nous en apportera de nouveaux témoignages dans le cours de l'année. Témoignages que nous sommes toujours heureux de recevoir et de publier.

Voici une courte lettre de l'Isle Verte, mais qui en dit long sur la valeur médicinale du Vin St-Michel.

MM. Boivin, Wilson & Cie, Montréal. Messieurs—Je suis heureux de pouvoir apporter un nouveau témoignage en faveur de l'efficacité du VIN ST-MICHEL. Je joins à ma lettre, une photographie comme preuve de la bonne santé que j'ai conquise à l'aide de quelques bouteilles seulement de ce bon vin.

Albert Dion. Veuillez croire, Messieurs, à toute ma reconnaissance.

On ne saurait dire mieux, n'est-ce pas? On ne saurait pas non plus prouver d'une manière plus indiscutable les précieuses qualités du Vin St-Michel qui est le plus actif des fortifiants. Il rend la vie aux malades; il apporte une vitalité nouvelle aux personnes affaiblies par la maladie ou par les excès de travail, les fatigues inhérentes à certaines professions manuelles, l'épuisement résultant des attaques de fièvre. Jeunes et vieux y puisent des forces et un regain de santé. Il n'y a pas de raison pour que le Vin St-Michel ne vous fasse pas le même bien à vous qui lisez ces lignes.

BOIVIN, WILSON & CIE. AGENTS 520, RUE ST-PAUL, MONTREAL

J. M. NAULT

Magasin Metropole, - 20 Rue King, Sherbrooke.

L'endroit Populaire pour les Grands Marchés

Pardessus et Habillements pour Hommes et Garçons a 1-3 et 1-2 de réduction.

Réduction sans précédente sur tout notre immense Stock de Chaussures, Chaussures en drap en bas du prix coutant.

Grande Réduction sur tous nos Etoffes à Robes, Etoffes a Manteaux, Coton, Flanellette, Etc., Etc.

Sous-Vêtements en Laine pour Dames et Messieurs en bas du prix coutant.

J. M. NAULT

Magasin Metropole, - 20 Rue King, Sherbrooke.

LA TUBERCULOSE GUERISSABLE

(Suite)

M. Bayle, nous dit l'auteur de l'étude du "Correspondant", donne systématiquement à tous ses malades tuberculeux, de la rate du porc crue à une dose qui peut atteindre 50 grammes par jour. L'effet utile et bien-faisant ne tarde pas à se produire : l'état général s'améliore

rapidement en même temps que les légions locales s'atténuent." — M. Francis Marie recherché la raison de l'influence de la rate sur la tuberculose.

Le "pourquoi" de cette amélioration, dit-il, doit être cherché dans une action spéciale de la rate qui jouerait vis-à-vis de l'organisme le rôle éminemment utile d'un appareil de défense, et qui, notamment, s'opposerait à la déminéralisation, normale, pourrait-on dire chez les tuberculeux. Faire absorber de la

rate crue à un malade dont la rate fonctionne mal, puisqu'il se déminéralise, c'est rendre à l'organe insuffisant la force et l'énergie dont il a besoin pour accomplir la fonction physiologique qui est la science. Ce que les médecins appellent opothérapie est tout simplement un traitement qui consiste à faire ingérer à un malade des portions de certains organes pris chez les animaux convenablement choisis, dans le but de remédier à l'insuffisance des organes correspondants du malade.

Impossible de trouver de breuvages plus sains et meilleurs que les bières

Boswell

BOSWELL'S INDIA ALE
BOSWELL'S CREAM PORTER

The National Breweries, Limited

Le traitement "hygiénique" à pour but et pour résultat d'aérolier la résistance opposé par l'organisme au bacille de Kork. Dans cet ordre d'idées, déclare M. Marre, la création du villages sanatoria, de jardins ouvriers, de cités-jardins salubres doit être considérée comme chose excellente.

Avant de terminer cette revue des traitements de la tuberculose signalons une communication faite à la "Presse médicale" par deux médecins italiens, MM. F. Pedrazzini et C. de Vecchi. Ces messieurs exposent la technique d'un nouveau traitement de la tuberculose pulmonaire. Son point de départ est une observation fortuite : l'un d'eux, l'un des auteurs est à donner ses soins à un tuberculeux qui venait d'avoir l'humérus cassé. Il arriva ceci que sous l'influence mécanique exercée par l'appareil de traction appliqué en vue de réduire la fracture, l'état des poumons du malade alla en s'améliorant.

La relation de cause à effet paraissait si nette que l'observateur, s'étant vu attribuer cette année un service de tuberculeux, n'hésita pas à appliquer de suite un double appareil de traction à un patient dont les lésions pulmonaires étaient bilatérales. De plus, dans le but de provoquer une irrigation sanguine plus copieuse des poumons, il installait le malade en position inclinée ou plutôt renversée, les pieds en haut sur l'oreiller, et la tête en bas.

Il vit la fièvre tomber en une dizaine de jours.

PLUS D'AVOCATS

M. Coutant, député d'Ivry, veut supprimer les avocats. Il a déposé une proposition de loi à cet effet.

J'ai aussitôt interviewé un des maîtres les plus éminents du barreau de nos virtuoses de la cour d'assises.

Comme je m'y attendais il a failli en avoir une syncope.

—Supprimer les avocats ! s'écria-t-il dans un hoquet tragique, mais ce serait un crime !... Connaissez-vous une profession plus noble, sacerdotale plus magnifique ?

"Ainsi, tenez, moi..."

Il s'arrêta un instant sous le coup de l'émotion, puis il continua dans un magnifique mouvement d'éloquence :

—Quand je pense que l'on rencontre journellement dans les rues, allant à leurs affaires, s'amusant, faisant la cour aux femmes, lisant les journaux et déplorant la férocité des apaches, nombre de gens qui, sans moi, n'auraient plus la tête sur les épaules, seraient couchés sans vie au champ des navets, après avoir servi de jouets aux fantaisies scientifiques de médicastres séniles, n'ai-je pas le droit de dire que je suis plus grand que le plus grand savant qui n'a jamais pu rendre la vie au moindre microbe ?

"Et je suis plus grand aussi que le plus éminent de nos hommes d'Etat.

"Car nos hommes d'Etat les plus éminents passent leur existence à prononcer des discours les plus magnifiques, en sachant d'avance qu'un discours n'a jamais changé un vote.

"Tandis que moi, j'entre dans un jury comme un belluaire dans la cage aux fauves. Je sais que j'ai là devant moi douze bourgeois féroces que la violence met hors d'eux, qui déplorent la sensibilité de la magistrature et des philanthropes, qui gémissent sur la facilité de nos contemporains à régler leurs petites affaires par le couteau ou le pistolet qui réclament à cors et à cris plus de respect pour la vie humaine, et qui, surtout, demandent des exemples afin qu'ils puissent aller en paix digérer au théâtre sans craindre qu'on ne prenne leur panse pour cible à la sortie... Ils ont à prononcer sur le sort d'un individu dont le crime leur a fait passer, et aussi à mesdames leurs femmes, le frisson de la petite mort. Ils sont heureux d'être pour un moment maîtres de montrer comment ils entendent la répression, et de donner à M. Fallières une leçon dont il a besoin. Bref, toute leur personne respire d'avance la condamnation.

"Je parle et ils acquiescent ! Ils se donnent un démenti à eux-mêmes, ils oublient terreurs, ils oublient les obligations de leurs femmes, ils oublient qu'ils réclamaient le respect de la vie pour les victimes et ils commencent par respecter le "vie du meurtrier."

BRONCHITE

La bronchite est une inflammation aigue de la membrane muqueuse qui recouvre les conduits respiratoires.

La maladie commence par une oppression de la poitrine, difficulté dans la respiration, enrouement, et aussi toux sèche et désagréable.

Après quelques jours, la muqueuse commence à être enflammée. Au commencement, elle est blanche, mais plus tard, elle devient d'une couleur verdâtre ou jaunâtre et quelquefois mêlée de sang.

Gérez les premiers symptômes de la maladie par l'emploi du Sirop de Pin de Norvège, du Dr Wood, et ainsi, vous l'empêcherez de devenir chronique et peut-être de se changer en consommation.

Madame D. J. McCormack, Cleveland, N.E., écrit : Mon petit garçon âgé de deux ans, prit un mauvais rhume, lequel se développa en bronchite. Il fut si suffoqué qu'il pouvait à peine respirer. Lisant à propos de votre merveilleuse médecine, le Norway Pine Sirup du Dr Wood, je décidai d'essayer une bouteille, et ayant obtenu un bon résultat, je m'en procurai une autre, laquelle apporta une guérison complète, sans avoir un médecin. Je ne puis parler assez en sa faveur et ne voudrais rester sans en avoir dans la maison, parce que je le considère comme médecine infaillible pour les rhumes et les bronchites.

Le sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est mis dans une enveloppe lueuse, trois arbres de pin, la marque le commerce. Prix, 25 cts. Manufacturé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 5-3

"Croyez-vous que le musicien qui charment les bêtes soit digne de m'écher les talons ?"

"Et l'on a beau être modeste, cela fait toujours plaisir..."

A ce moment je jetai un coup d'œil sur la proposition de M. Coutant, et je vis que le sympathique député voulait supprimer non les avocats, mais seulement leur privilège.

Je le dis à mon interlocuteur.

Il répondit :

—Ce n'est que cela ! Il nous restera toujours le privilège du talent.

Paul DOLFUS.

LA LUTTE

NASHUA, 17. — Eugène Tremblay, champion poids léger, de Montréal, est sorti vainqueur avant hier contre John Kilonis de Manchester dans une rencontre au genre libre, à la salle O'Donnell, rue High.

D'après les conditions du match, le Grec devait prendre une chute en 39 minutes sur le champion canadien, ce qu'il n'a pu accomplir.

Tremblay a opposé aux tactiques du Grec, une défense admirable.

DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LES JOURNAUX

1.—Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2.—Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'au moment du paiement, qu'elle ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

Nous Attirons votre Attention sur un remède sans égal Le SIROP GINSENG

DE A. M. LANCIOT & FRERES



est un remède souverain contre la toux, les rhumes, les bronchites, la coqueluche, la grippe, et les maladies de gorge ; il guérit la faiblesse des poumons et fait des merveilles contre la dyspepsie ; il fortifie l'estomac, donne l'appétit, fait disparaître les gaz, la mélancolie ; guérit la perte du sommeil et en même temps est le plus grand purificateur du sang ; il nourrit et fortifie le corps. Pour plusieurs personnes, il a été vraiment un remède miraculeux pour la raison qu'il est composé de Ginseng et de plusieurs autres racines qui ne peuvent que produire du bien sur le système en général du malade.

Il ne contient aucun calmant qui puisse altérer la santé du patient et fait des guérisons extraordinaires.

Comme preuve, essayez une bouteille et vous serez convaincus que le sirop est tel que recommandé. Aucune famille ne devrait manquer d'en avoir une bouteille dans la maison.

Le Sirop Ginseng n'a pas son égal ; c'est le premier médicament de l'univers.

EN VENTE PARTOUT.

Exigez toujours le SIROP GINSENG de A. M. Lanciot & Freres.

Pour la Figure et les Mains

Le Baume de Griffith pour l'hiver est une nécessité pour plusieurs familles, comme remède pour la mauvaise peau de la figure ou des mains. Le Baume est doux et guérit promptement les maladies de la peau.

25c LA BOUTEILLE.

GRIFFITH DRUG STORE,

Magasin de Kodaks,

121 RUE WELLINGTON.

Développement et impression pour amateurs

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Exposition de Betail et de Volailles de l'Est-Ontario

A OTTAWA, ONT.

Du 16 au 20 janvier

PASSAGE SIMPLE

pour voyage aller et retour, de Toronto, Parry Sound et autres endroits de l'est canadien. Bon pour partir le 15 janvier. Limite de retour, le 23 janvier 1911.

Prix de Passage de Sherbrooke

\$6.35

Pour billets et autres informations, s'adresser à

C. H. FOSS, agent, Bureau des billets pour la ville, No. 2 Square Strathcona. Tel. Bell 29. Peoples, 168.

HARRISON, agent de billets à la gare. Tel. Bell, 197.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

DERNIER HORAIRE

En vigueur le 10 Octobre 1910.

EXPRESS de Boston et New-York.—Laisse Sherbrooke à 7.35 hrs a.m., tous les jours ; arrive à Lévis à 1 heure p.m., à Québec, à 1.05 p.m. Wagon réfectoire de Sherbrooke à Robertson tous les jours, excepté le dimanche.

PASSAGER.—Laisse Sherbrooke à 4 hrs p.m., tous les jours, excepté le dimanche ; arrive à Lévis à 9.10 p.m., à Québec à 9.15. Wagon réfectoire de Sherbrooke au Lac Noir.

ACCOMMODATION.—Laisse Sherbrooke à 7.00 hrs p.m., tous les jours excepté le dimanche ; arrive à Valley Jet. à 3.30 a.m.

Tous ces trains font connection avec les divisions de Mégantic et de la vallée de la Chaudière.

Pour les indications, ou autres particularités, s'adresser à l'importe quel agent de la Compagnie ou à M. E. O. GRUNDY, G.F. et P.A., Sherbrooke.

E. O. GRUNDY, Agent général des voyageurs.

3.—Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où 4.—Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros, à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve "prima facie" que le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

LA TRIBUNE

Publiée tous les jours, excepté le dimanche.
 Abonnement : \$1.50 par année ; livraison à domicile, \$3.00 par année.
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE "LA TRIBUNE", Ltée.
 Bureaux : 120 rue Wellington. Téléphone Bell, Administration, 971; Rédaction, 943. Téléphone People.

LA TRIBUNE est en vente dans tous les dépôts de journaux et notamment chez MM. :
 Archambault, rue Wellington.
 Bureau de poste, rue Dufferin.
 G. E. Robitaille, 83 rue Alexandre.
 Ed. Hébert, 70 rue Belvidère.
 A. Pouliot, 131 rue Galt.
 J. E. Blais, 12 rue du Pont.
 O. Riopelle, 37 rue Olivier.
 A. A. Ménard, Eastman, Qué.
 M. Bourassa, Windsor Mills.
 Pharmacie DuBerger, 65 rue King.
 Monument National.
 Pierre Laliberté, 89 rue Marquette.

ON DEMANDE

Immédiatement un Jeune Carçon de 14 à 15 ans, comme aide. S'adresser à "La Tribune"

MAISON D'ETE AU PETIT LAC

Complet avec ameublements, etc.

Bon Marché à un prompt acheteur.

Seulement \$700.00

Une partie comptant, la balance par paiements annuels

CHS. G. BROWN

Courtier et Agent d'Immeubles,
 158 WELLINGTON.
 Telephone 62.

Concours Devinette pour 30 jours

Voyez la Boutelle de Ruban dans notre vitrine et devinez combien de verges de Ruban elle contient, et gagnez une belle Botte en cuir brûlée d'une valeur de \$13.50 ou une botte à bijoux, valant \$4.00.

Une chance gratuite pour chaque achat de 25c au comptant.

Confiserie WOODARD

177 Wellington, et Salle des Arts.

Joncs de Mariage

Achetez votre Jonc de Mariage, ici la seule place où vous pouvez acheter les joncs de mariage à la pesée.
Bagues de Fiancailles
 L'assortiment le plus complet en ville.
Bagues en Diamant
 Vendues à des prix extraordinairement bas.
 VEENEZ ME VOIR
J. H. D. CODERE
 Rue Wellington, Sherbrooke.

Grande Vente a Sacrifice

De Jolis et Swell

Chapeaux Garnis

Quelques-uns importés, d'autres de notre manufacture.

Moitié du Prix Coutant

Les meilleurs valeurs jamais offerts dans Sherbrooke.

Umes, Ailes, et Ornaments

Egalement moitié du Prix Coutant.

Formes pour 25 cents.

La Grande Vente doit durer 10 jours. Venez faire votre choix immédiatement.

E. ENRIGHT & CO.

Elite Millinery Parlor.
 STRATHCONA SQ.

LA MAITRISE DE LA CATHEDRALE

Le nouveau chœur de chant de la cathédrale, organisé et dirigé par M. le notaire Sylvestre, sera incorporé prochainement sous le titre de "Le chœur de la Cathédrale de Sherbrooke". Telle est la décision prise lundi dernier, à la réunion convoquée à cet effet, et à laquelle la plupart des membres ont pris part. Dans cette assemblée spéciale, il a été résolu et proposé les articles suivants :

Que la nouvelle maîtrise ait ses réunions le jeudi soir, à 8 heures, dans la salle de répétition, et le dimanche, après la grand'messe, à laquelle tous les membres sont priés d'assister. La cotisation mensuelle des membres actifs sera de 10c.
 Le chœur sera divisé en 4 catégories de chanteurs pour l'assistance régulière aux vêpres : chaque catégorie correspondant à chaque dimanche du mois, de façon à fournir pour cet office religieux, un chœur digne du sanctuaire où les hymnes religieux seront chantés. De plus, le nouveau chœur, une fois incorporé, offrira à ses membres des avantages spéciaux.

D'avance, nous savons que les membres pourront jouir des avantages suivants, savoir : Que, en cas de décès, les membres actifs ou leurs épouses recevront une offrande à titre mortuaire, de \$3.00. En cas de mariage, les membres recevront une offrande de \$10.00 ! Tous les membres participeront aux sorties et excursions de l'Association. En un mot, une solidarité complète présidera aux règlements de cette nouvelle incorporation. Les règlements in-extenso, seront connus dans quelques jours, ainsi que les jours de répétition qui, pour l'heure actuelle, resteront le jeudi, à 8 heures et le dimanche, après la grand'messe, comme déjà publié dans ce compte rendu.

-60 p. c. d'escompte sur les Porcelaines et Vaisselles Chinoise chez Spearing.

COUR DU MAGISTRAT

Auguste Joly a été arrêté sur une accusation portée contre lui par F. H. Hébert pour vol d'une paire de traits dans la remise de MM. Hébert & Fortier.

L'accusé a plaidé coupable à l'accusation et a demandé un procès sommaire.

Il a aussi plaidé coupable à une autre accusation d'avoir volé certains objets à l'hospice St-Vincent de Paul il y a un an.

Il fut condamné à quatre mois de prison aux travaux forcés.

Lumina Verville a porté une plainte contre Henri Lavoie son mari pour assaut. Il a plaidé non coupable à l'accusation, mais après avoir entendu la preuve la cour le trouva coupable et il fut condamné à payer une amende de \$8.00 et les frais ou à défaut, 30 jours de prison, à donner caution pour la somme de \$50.00 de garder la paix pendant douze mois ou à défaut à faire 30 jours de prison de plus.

SWEETSBURG, 18. — Le juge Mulvena de Sherbrooke était ici hier et a entendu les causes suivantes :

S. J. Patch de Bolton a été condamné à payer une amende de \$1.00 et les frais ou à défaut de paiement à dix jours de prison pour violation de la loi sur l'observance du dimanche.

Il appert de la preuve que le défendeur est maître de poste et marchand et qu'il a vendu à des clients certains articles d'épicerie le dimanche pendant l'heure du midi alors que le bureau de poste était ouvert. L'amende minimum fut imposée.

Joseph St-François arrêté à Sutton, sur une accusation de vagabondage fut envoyé en prison pour 3 mois.

Dans la cause de Wright vs Randall, cause de violation de propriété, le juge a pris la cause en délibéré jusqu'au 21 janvier prochain quand jugement sera prononcé.

Dans la cause du Roi vs Hyland Wright de Sutton pour assaut grave sur son épouse Naomi Richards, le défendeur a demandé un procès sommaire et a plaidé coupable. La cour considérant le temps qu'il avait passé en prison déjà le laissa aller sous sentence suspendue sur la promesse de s'abstenir de boisson enivrante.

SOUPES CLARK "CHATEAU BRAND"

Comme les autres produits Clark, les soupes "Château Brand" en cannettes jouissent d'une grande popularité auprès des ménagères. Espèces assorties préparées par des chefs habiles avec les meilleurs matériaux. Autez de l'eau bouillante et servez. Wm. Clark, fabricant, Montréal.

LE TUQUE ROUGE

La noble et vaillante tribu du Tuque Rouge a su passer hier, à son chalet, une soirée des plus agréables à laquelle avait bien voulu se rendre un nombre considérable de membres, ainsi que leurs dames et jeunes filles. Les clairons et tambours seuls se rendirent à pied, membres et invités ayant jugé plus prudent en raison du froid d'hiver soir, de se calfeutrer dans les chaudes couvertures de confortables voitures. M. Wood, Camirand faisait les honneurs de la réception, et a su s'en tirer avec la grâce qui le caractérise. Tandis que dames et messieurs, pour les uns devaient galement, les autres se livraient à des jeux de toutes sortes, d'autres encore faisaient ressortir l'ampleur et la majesté de leurs voix, et parfois, tous les messieurs reprenaient un chœur de joyeux refrains. Le réveillon fut des plus gais, les dames ayant pris place les premières, pendant que les messieurs chantaient de bonnes vieilles chansons canadiennes, en un chœur puissant. Remarqué surtout M. L. E. Dastous, impayable dans ses imitations, et M. E. Pré-court, dans ses différents soli. Le restant de la veillée se passa en jeux et amusements, particulièrement La Ronde du Bonhomme, dirigée par M. F. Camirand, le Torchon, qui eut aussi grand succès, et une initiation, pour un grand nombre, d'un nouveau membre, qui n'y vit que du feu et s'éleva à la grande joie de tous, une sirotette digne d'un gymnaste de Joinville-le-Pont.

Petit à petit, membres et invités, mécontents et ravis de la réception qui leur fut faite, et de l'agréable soirée trop vite écoulée, reprirent le chemin de leur domicile aux accents mille fois répétés de "Vive la Canadienne et ses jolis yeux doux".

La noble tribu avait bien fait les choses, et chacun, attend avec impatience, une semblable réunion, à laquelle il se promet de ne pas manquer et de s'amuser autant.

Au hasard des noms, nous avons remarqué dans la sélecte et gaie assemblée : M. et Mme L. H. Olivier, M. et Mme Stenson, M. et Mme C. Babana, M. et Mme J. R. Broulais, M. et Mme J. C. St-Pierre, M. et Mme J. S. Tétrault, M. et Mme J. Poutré, M. et Mme L. E. Dastous, M. et Mme Docteur Ledoux, M. et Mme H. A. Olivier, M. et Mme P. C. Cusher, M. et Mme Montminy, M. et Mme O'Bready, M. et Mme M. Chagnon, M. et Mme E. Lanctôt, M. et Mme A. B. Dugal, M. et Mme Stenson, Mme J. O. C. Migneault, Mme Docteur Darce, Mme Docteur Radbois, Mme Dr Bertrand, Mme E. W. Tobin, M. et Mme O. Villandré, le Danville ; M. et Mme T. Deslites, M. et Mme J. P. Pothier, M. et Mme A. J. Choquette, Mesdemoiselles R. Stenson, E. Olivier, L. T. Bean, I. Poulin, R. Bureau, M. Griffith, C. Everett, M. Campbell, O. Campbell, L. Jackson, A. Dussault, D. Trécourt, L. Robert, L. Leblanc, B. Desève, M. Desève, Trudeau, B. Lague, J. Gadbois, Messieurs Arthur Gendron, E. Morissette, de Brompton; Haens, de Brompton; E. Pré-court, président du Tuque Rouge ; H. Lanctôt, J. P. Dumont, C. E. Boisseau, L. G. Vallée, professeur Bourgeois, P. Juneau, J. A. Robert, M. F. Bourque, A. Chevalier, de Trois-Rivières; L. Fortin, L. E. Caron, R. Lauzé, P. C. Couture, L. Migneault, J. Langis, A. Bouthillier, H. Bouthillier, J. W. Hope, A. Minier, R. Jupuis, Dr J. E. Beaudry, J. O. Grégoire, S. L. Pidgeon, J. G. Genest et J. Duchamp.

-25 p. c. d'escompte sur tous nos Horloges. Une Extra Spécial. Réveil matin à 65c. chez Spearing.

L'EMERALD FIVE HUNDRED CLUB

Les membres de l'Emerald Five Hundred Club se sont réunis avant-hier soir, à la demeure de Mlle A. Darce, rue Ball. On y joua au Cinq-Cents pendant près de 2 heures, dans une partie vive et animée. Des rafraichissements furent ensuite servis, tandis que l'on faisait du chant, de la musique et de la danse. Les prix furent remportés par M. M. Bonner et M. P. Hawkins.

La prochaine réunion aura lieu lundi prochain, chez Mlle Unsworth, rue du Conseil, à Sherbrooke-Est.

—Le Sherbrooke Business College, Edifice Genest, 155 rue Wellington est maintenant ouvert. Demandez renseignements. Escompte spécial aux 25 premiers étudiants qui feront leur entrée avant le 30 janvier 1911. Pour les classes du jour et du soir.

ELECTIONS MUNICIPALES

Hier, à la salle Denault, coin des rues Alexandre et Aberdeen, a eu lieu une assemblée des électeurs municipaux du quartier Sud. Plusieurs orateurs adressèrent la parole et donnèrent leur appui à M. Delorme.

M. T. T. Delisle présidait l'assemblée. M. Andrew Dunsmore ouvrit la série des discours et félicita le choix des électeurs et prédit une magnifique victoire au candidat ouvrier. M. J. McGregor parla aussi en faveur de M. Delorme.

M. Octave Gauthier parla dans les mêmes termes. M. C. E. Bachand appuya la candidature du candidat ouvrier, M. Delorme. Il dit que, comme partie de la société, les ouvriers avaient le droit de nommer un de leurs comme représentant de leur quartier au conseil de ville. Et si les ouvriers ont le droit, dit-il, d'avoir un échevin, n'est-ce pas un acte de justice, n'est-il pas du devoir des autres classes de la société de leur accorder cet échevin, ce représentant de leurs idées et de leurs intérêts qui au sein du conseil, se fera le porte-voix de leurs réclamations et de leurs demandes au conseil de ville.

M. Moses Echenberg, marchand, appuya la candidature du candidat ouvrier et se déclara certain que les ouvriers sauraient faire leur devoir, le 1er février prochain. MM. Boulais et Fortin parlèrent ensuite.

M. L. L. Forest, avocat, prit alors la parole et dit que si les ouvriers avaient des devoirs, ils avaient aussi les droits, et un de ces droits, était le choisir et de nommer leurs représentants.

M. Delorme, le candidat, remercia l'assistance de l'attention avec laquelle elle avait écouté les orateurs, et promit de faire tout son possible pour représenter les intérêts des électeurs du quartier Sud.

Le dernier orateur qui parla, fut M. Hector Déry.

M. P. T. Delisle, président, ajourna alors l'assemblée.

Une erreur de mise en page nous a hier fait omettre le compte rendu suivant :

Une assemblée nombreuse a eu lieu hier soir en faveur du candidat ouvrier au coin des rues Aberdeen et Alexandre, dans la bâtisse Denault. Différentes questions y furent traitées dans l'intérêt de la candidature ouvrière. M. Delorme fit remarquer que sa candidature n'était pas dirigée contre l'échevin MacManamy et qu'il n'a accepté qu'à cette condition, que personnellement il voterait en faveur de M. MacManamy s'il se présentait de nouveau. M. Delorme dit que M. MacManamy avait rendu des services incalculables aux ouvriers. Cette déclaration a été accueillie avec applaudissement par l'assemblée. La réunion a été ajournée à ce soir à une grande assemblée au même endroit. Plusieurs orateurs intéressants se feront entendre.

L'HARMONIE

—Ce soir à huit heures dans le local habituel, répétition générale de tous les membres de l'Harmonie pour préparer divers morceaux en vue des prochains concerts. Tous les membres sans faute sont priés de s'y rendre.

CLUB DOLLARD

Demain soir, à 8 heures, assemblée régulière à l'hôtel Grand Union.

Essayez le tabac à chiquer

LE CLUB DE LA JEUNESSE LIBERALE

On nous prie d'annoncer que l'assemblée du Club de la Jeunesse Libérale qui devait avoir lieu ce soir, a été remise à une date ultérieure, qui sera donnée dans ce journal.

Tabac Rose Quessel très doux à fumer "King George"

AU CERCLE LAROCQUE

Ce soir, au Monument National, réunion ordinaire des membres du Cercle LaRocque. Des questions très importantes seront discutées. Il importe donc que tous les membres assistent à cette assemblée.

—Venez et voyez les Bargains extraordinaires en Bijouteries chez Spearing.

PERSONNEL

—Mme O. Renaud, de la rue Bowden est à Montréal pour une quinzaine, chez son fils.

—M. E. R. Jenkins, gérant de la Cie Fairbanks, est en ville.

—M. le Dr McCrea, spécialiste, de Montréal, était en ville hier, pour affaires professionnelles.

—M. J. Blais, de cette ville, était à Weedon, hier.

—M. et Mme O. Vilandré, de Danville, sont en ville, en visite chez des parents et des amis.

—Mlle Bourque est partie ces jours derniers pour Boston.

—Le grand connétable Max est allé à Bromptonville hier après-midi, pour faire des recherches sur la disparition de W. F. Pope.

—M. et Mme S. Massé, de Windsor Mills, étaient hier en visite chez M. Elz. Blais, rue Grove.

—MM. P. D. Authier et Darce, de cette ville, étaient ces jours derniers en voyage à Rock Forest.

—M. Chs de la Casinière était de passage en ville ces jours derniers, en route pour Weedon.

—M. H. E. Sacke, de la Fairbanks Co., Winnipeg, Man., est en ville. Il a visité les usines de la Cie, à St. Johnsbury et autres places.

—M. P. Duplessis et sa sœur sont revenus en ville, après avoir passé plusieurs jours chez des amis, de Wotton.

—M. l'avocat J. Nicol est allé à Weedon, il y a quelques jours, pour affaires professionnelles.

—M. et Mme Demazères, de Coaticook, étaient de passage ces jours derniers dans notre ville.

—Eschre ce soir à la Gaieté Nationale.

—M. C. R. de Grosbois, de Granby était en ville hier, par affaires.

—M. A. Denis, M. D., de N-Dame des Bois de Chesham, était en ville, hier.

—M. E. Pépin, voyageur de commerce, est en ville pour quelques jours.

—M. J. A. Gauthier est revenu d'un voyage à Montréal, par affaires.

—M. W. R. Cox, un des plus renommés jockeys du monde entier, et l'un des gagnants des grosses gageures de la saison 1910, est arrivé à Sherbrooke, pour examiner les chevaux de M. H. Ross, de Delcy Hea Farm, avant de les envoyer à New-York, où ils prendront part à de grandes courses. M. Cox sera l'hôte de M. H. Ingram, du Magog House.

—M. Alf. Legendre, de Lac Mégantic, s'est enrégistré au Business College, hier, pour suivre un cours complet.

—Mme Ashcroft, de Richmond, est en visite chez ses parents, à Sherbrooke-Est.

—L'hon. juge Hutchinson est allé à Richmond, aujourd'hui, pour siéger en Cour de Circuit.

Le Sherbrooke Business College, Edifice Genest, 155 rue Wellington, est maintenant ouvert. Conditions convenables pour le cours pourront être obtenues du Principal. Pour les classes du jour et du soir

EUCHRE AU CLUB SAINT-FRANCOIS

Près de 400 personnes ont pris part hier soir à la partie de Euchre, organisée par le Club St-François, dans la salle St-Jean-Baptiste, de Sherbrooke-Est. La partie, conduite par le Président du Club, M. A. Biron, fut des plus vives et animées, et l'orchestre Vallée se fit entendre avant et après la partie, dans les meilleurs morceaux de son répertoire. Le reste de la soirée se passa en agréable causerie de part et d'autre.

Les prix furent décernés comme suit : Prix d'entrée, \$2.50 en or, M. Alb. Blouin, offert par M. l'échevin J. Simoneau.

Prix des Dames : 1er, \$5.00 en or, le plus grand nombre de billets, une botte de cigares, El Président, présentée par M. H. Hugo, décernée à M. A. Gamache, avec un nombre de 102 ventes à son actif.

Prix spécial, pour être donné à la favorite de la chance entre les pointueuses ; un porte-bijoux en or, offert par M. C. Beauchesne, décerné à Mme Vaillancourt.

—La Grande Vente à bon Marché, chez Spearing bat son plein.

Asaya-Neurall
 LE NOUVEAU REMEDE POUR L'Epuisement Nerveux
 Durant la période de convalescence qui suit une attaque de Grippe, de Pneumonie ou de maladies déprimantes rien n'accélère le retour à la santé comme une courte période de traitement avec "ASAYA-NEURALL". Il nourrit les nerfs, provoque un sommeil réparateur, augmente l'appétit, facilite la digestion et bientôt une sensation de bien-être précurseur de santé parfaite se fait sentir. Quelques doses suffisent pour obtenir le notre agent local :
 DR C. D. PARADIS - Black Lake, Qué.
 DR CHAGNON - Sherbrooke, Qué.

Prix des Dames : 1er, \$5.00 en or, offert par l'hon. Dr Pelletier, à Mlle Marchessault.

2ème, une paire de raquettes, offert par W. Légaré, à Mme O. Ricard.

3ème, un panier à ouvrage, offert par J. O. Gendron, à Mlle C. Cloutier.

4ème, un album, offert par C. O. Biron, à Mlle E. Bourque.

5ème, un plateau, offert par V. Archambault, à Mme A. Thériault.

Prix des Messieurs : 1er, \$5.00 en or, offert par M. H. Destuables, à M. Godbout, de St-Camille.

2ème, un complet de tabagie, offert par M. J. V. Laplante, à M. P. A. Gings.

3ème, un set à fumer, offert par M. J. B. Duford, à M. E. Caron.

4ème, une boîte de cigares, offerte par V. Archambault, à E. Duquette.

5ème, une pipe, offerte par M. P. Desaulniers, à M. P. Breton.

54ÈME RÉGIMENT "Carabiniers de Sherbrooke"

ORDRES RÉGIMENTAIRES DU MAJOR E. RIOUX, POUR L'OFFICIER COMMANDANT DU 54ÈME RÉGIMENT.

Sherbrooke, 14 janvier 1911.

Accoutrements.—Tous les accoutrements tels que fusils, ceinturons, baïonnettes, serges, etc., devront être retournés à l'arsenal du Régiment, au Monument National, avant le 27 courant.

(Signé) G. H. DENAULT, Capt., Adjt 54ème Rég.

54e RÉGIMENT "Carabiniers de Sherbrooke"

ORDRES RÉGIMENTAIRES DU Major E. RIOUX, Pour l'Officier commandant du 54ème Régiment

Sherbrooke, 10 janvier 1911.

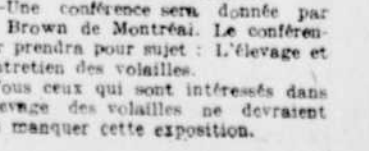
EXERCICE DU TIR
 La pratique pour le tir se fera comme suit :

Cie A.—Jeudi, le 12 janvier.
 Cie B.—Vendredi, le 13 janvier
 Cie C.—Lundi, le 16 janvier
 Cie D.—Mardi, le 17 janvier.
 Cie E.—Mercredi, le 18 janvier.
 Cie F.—Jeudi, le 19 janvier.
 Sous-Off. d'E. M., vendredi, le 20 janvier.

TIR
 Le tir se fera dans l'ordre suivant :

Cie A.—Lundi, le 23 janvier.
 Cie B.—Mardi, le 24 janvier.
 Cie C.—Mercredi, le 25 janvier.
 Cie D.—Jeudi, le 26 janvier.
 Cie E.—Vendredi, le 27 janvier
 Cie F. Lundi, le 30 janvier.
 Sous-Off. d'E. M., mardi, le 31 janvier.

(Signé) G. H. DENAULT, Capt., Adjt. du 54ème Rég.



EXPOSITION DE VOLAILLES

—La première exposition annuelle de volailles sera tenue dans l'édifice LeBaron, 201 Wellington, les 25, 26, 27, mercredi, jeudi, vendredi. Ce sera l'une des plus intéressantes expositions qui ait jamais eu lieu ici.

—Une conférence sera donnée par M. Brown de Montréal. Le conférencier prendra pour sujet : L'élevage et l'entretien des volailles.

Tous ceux qui sont intéressés dans l'élevage des volailles ne devraient pas manquer cette exposition.